

Trois candidat(e)s se présentent à la présidence de la FEUM

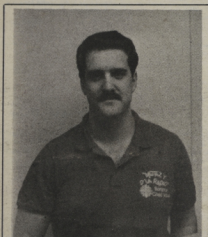
Voir élections générales page 8

■ Diane Hachey ■ Charles LeBlanc ■ Bernard Lord



Candidat à la présidence des Médias acadiens universitaires inc.

Jean Léger veut revaloriser l'interne



Jean Léger, l'unique candidat à la présidence des Médias acadiens universitaires inc. (Photo de Yves Blouin)

■ Assemblée générale des MAUI aujourd'hui

Jean Léger, étudiant en information / communication, demeure le seul candidat en lice pour le poste de président des Médias acadiens universitaires inc. (MAUI).

avec un plan et des objectifs bien précis. Il préconise d'abord et avant tout une revalorisation de l'interne au sein de la compagnie.

Toutefois, M. Léger se présente à ce poste

Voir MAUI page 7

Assemblée générale de la FEUM

■ CKUM—MF recevra 42 000 \$

■ La cotisation étudiante augmente de 8 \$

Voir CKUM-MF page 4

En dépit des contestations de l'U de M
Le collège communautaire de Dieppe compte offrir un programme d'arts appliqués dès septembre 86

Voir arts appliqués page 4



Les étudiants suront le choix entre une formation universitaire et une formation plus technique. (Photo de Eddy David)

Kacho

Les étudiants pourraient récupérer leur permis d'alcool bientôt



Le club étudiant le Kacho ne possède plus son propre permis de boisson depuis près de trois ans.

Voir permis d'alcool page 7

«*Le Front*»

On donne 1 pouce, on veut 1 pied

Le déroulement de l'assemblée générale de jeudi dernier aura été pour le moins très surprenant. Aucun accrochage sexuel qui valait l'attente d'être coulé, une réunion exécutée dans un temps record, sans apporter ou omettre un seul point à l'ordre du jour.

Bref, la FEUM termine son présent mandat sur une note de bon sens et d'efficacité et CKUM reçoit ce pour quoi elle se bat depuis près d'une année. En somme la FEUM sauve les meubles et les MAUI sont désormais en mesure de respirer plus aisément, du moins c'est ce qu'on serait porté à croire, mais à notre grande surprise, ce n'est pas le cas.

Lisez ce paradoxe. Depuis mars dernier environ que les dirigeants de CKUM expriment leur peur face à

opinion du lecteur

Où sont les moralistes ou le fin d'un débat stérile

On se serait cru en plein rêve, mais pourtant c'était un débat d'après-midi de janvier, à l'heure où tout le monde est réveillé.

Le quorum avait été atteint après un demi-heure d'attente.

C'est ainsi qu'il a été possible de débiter la réunion générale de la FEUM jeudi dernier, mais l'aspect longuement d'une telle situation ne s'était pas vu. Car, depuis le début de l'année académique, les deux tentatives de la FEUM pour réunir les étudiants avaient avorté, faute de quorum.

Cette fois-ci, la réunion s'est déroulée dans son entier. Tous les points à l'ordre du jour ont pu être discutés. On est passé au vote, et on est reparti compter d'avoir fait avancer quelques dossiers impliquant les étudiants.

Surprenant pour une réunion de la FEUM, n'est-ce pas?

Mais ce qui a été à mon avis le plus surprenant lors de cette réunion fut l'absence des «MORINISTES». Les «MORINISTES» sont les disciples d'une secte religieuse qui a vu le jour sur le campus il y a quelques années. Disciples du père MORIN, ces fanatiques religieux ont juré à l'époque de décourager toute tentative des étudiants voulant participer aux affaires de la FEUM. Ils entraînent ces derniers dans un débat stérile portant sur les techniques du débat.

Armes d'une bible décrivant les règles de procédures devant aider la tenue d'une assemblée, ils proposent à tort et à travers diverses interprétations des passages contenus dans ce livre divin et semeaient ainsi la confusion et la déstabilisation.

Pour le non-initié, il s'en suivait un

l'avenir de la station: manque d'équipement, manque d'assurance, manque de garanties et on en passe. Lors de l'assemblée générale, les MAUI voient leur budget augmenter de plus de 100% soit de 20 000 dollars à 42 000 dollars. On serait porté à croire que la nouvelle aurait incité les représentants de CKUM à oublier les difficultés, les problèmes, les aberrations et les complications qu'ils ont eu à endurer au cours de la dernière année. Malheureusement ce n'a pas été le cas.

Certes on ne doit pas pointer du doigt tout le personnel de la station puisque la soirée de jeudi aura été surtout à la fête pour la grande majorité des gens impliqués, mais on ne peut passer sous silence l'attitude du directeur général de

CKUM, M. Jean Berthéliné qui, peu après la réunion, a trouvé le moyen de se plaindre et de protester contre l'excès de la FEUM. Tracasserie dévalorisante, tactique politique, etc. et ce au détriment de la station. Qu'est-ce qu'on n'a pu entendre...

Mais qu'est-ce que M. Berthéliné espérait de cette réunion... plus d'argent? Le directeur de la station a même répliqué qu'il n'était pas plus avancé qu'avant la réunion... et ce, même s'ils ont une garantie de financement de 20 000 dollars de plus! Aberrant, stupide, quelle farce. Mais que vous faut-il de plus? Qu'est-ce qui vous prend?

La seule solution aux déboires du directeur de CKUM serait une lampe merveilleuse d'Aladin qui lui permettrait,

en la froissant, d'obtenir de l'équipement, des locaux, des studios "lambani" nul jour de l'année.

Certes on peut dire presque n'importe quoi à la veille d'élections générales; tout est permis d'ici on. Cependant la frustration du directeur général de CKUM frise le ridicule de façon évidente, surtout après les résultats de jeudi après-midi.

Plutôt que de brailer sur le passé, le directeur général devrait s'affairer d'arracher-pied afin de mettre sur pied une station valable et crédible sur les ondes. Et lorsque l'on dit à d'autres d'être d'avantage à la sauvegarde des intérêts étudiants, M. Berthéliné, soyez donc certain que chez vous cette tâche louable soit au moins effectuée...

Jean-Yves Deypre

On est tous les moralistes ou le fin d'un débat stérile

désintéressement total de la cause étudiante.

Jusqu'à maintenant, les «MORINISTES» avaient remporté succès après succès en faisant avorter deux assemblées générales consécutives.

Cette fois-ci, peut-être avaient-ils une réunion plus importante, mais toujours est-il qu'ils se sont très peu manifestés lors de la dernière réunion de la FEUM. Certains ont tenté de semer la confusion lors de l'assemblée à adopter une résolution portant sur la baisse du quorum.

La tactique de la direction de la FEUM pour contourner les plans des «MORINISTES» a semblé porter fruit puisque la réunion de jeudi s'est déroulée dans le calme.

Bien sûr, l'atmosphère était légèrement réchauffée, surtout lors de la discussion portant sur l'augmentation de la cotisation étudiant. Mais, en vue de la masse étudiante était une conséquence de la question débattue plutôt que de la façon d'en discuter.

Serait-ce Taube d'une nouvelle ère à la FEUM?

C'est vrai qu'il y a de l'élection dans l'air.

Mais qu'à cela ne tienne, on a quand même vu, jeudi, une réunion où on pouvait ressentir une ferme volonté de la part des étudiants pour que les dossiers progressent.

Gaëtan Bourque
Info/Com

Affaires externes

Depuis un certain temps, le rôle joué par le directeur aux affaires externes (DAE) de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM) pendant la dernière année prend une importance sans précédent aux yeux des étudiants. Vu le manque d'informations disponibles sur le sujet, on se questionne sur la responsabilité et l'honnêteté du DAE. Cet article a pour but de répondre aux accusations de certains sur ce qu'a fait le DAE pendant l'année et plus précisément, qu'a-t-il fait pour mériter sa bourse de 1500\$.

Pour pouvoir évaluer les activités du DAE, il faut d'abord consulter la constitution de la FEUM pour en faire ressortir ses pouvoirs et devoirs. Ils sont comme suit:

Article 16: pouvoirs et devoirs du directeur aux affaires externes

Le directeur aux affaires externes:

- A-est délégué officiel de l'association auprès des associations ou organismes externes; il marque la Fédération décide de participer;

- B-s'occupe de dossiers externes;

- C-occupe de la communication avec les corps publics et privés externes

- D-se rapporte directement au Président et est responsable de ses activités auprès du conseil d'administration et doit l'informer de ses activités.

Ceux-ci sont tous les pouvoirs et devoirs du DAE de la FEUM tels que prescrits par la constitution.

D'abord, pour ce qui est du premier point, les deux organismes dont faisait partie la FEUM au début de mon mandat furent la Fédération canadienne des étudiants (FCE) et l'Alliance des étudiants du Nouveau-

Brunswick (AENB). Pendant l'année, le conseil d'administration (CA) a décidé de laisser tomber la FCE, raison de notre insatisfaction envers les services offerts et surtout le fonctionnement de l'organisme.

Lors de la dernière réunion de l'AENB, la FEUM a démontré son insatisfaction face au fonctionnement de cet organisme aussi, et la prochaine réunion devra probablement entraîner notre démission officielle de la FEUM à moins de changements radicaux à la constitution de celle-ci.

Ensuite, le deuxième point trait, selon moi, des dossiers externes ouverts auparavant et encore actifs. En effet, ces dossiers sont quasi, sinon totalement inexistants.

En troisième lieu, ce point peut être trouvé sous les pouvoirs et devoirs du président de la FEUM dans la constitution sous l'article

Voir Affaires externes page 3

L'équipe du journal

Directeur	Jean-Yves Deypre
Rédacteur en chef	Lise Michaud
Responsables des nouvelles locales	Riéli Duguay, Michel Thérien, Johanne Landry, Carol Doucet, Johanne St-Pierre
Responsable des nouvelles culturelles	Bruno Hamel
Responsable des nouvelles du sport	Robert Laflamme
Assistant	Yves Gallant, Julien Potvin
Correction	Réjean Ouelletta, Catherine Menefaire, Julien Vincent
Montage	Yves Gallant, Yves Potvin
Photocomposition des titres	Lise Michaud
Photographie	Gino Chlason, Eddy Chlason
Livraison	Jean-Yves Deypre
Responsable de la publicité	Jean-Yves Deypre
Le comité de rédaction est composé de Lise Michaud, de Jean-Yves Deypre et de Benoît Lanteigne.	

858-4526

Collaboration spéciale cette semaine: Micheline Rioux, Diane Hachey, Johanne St-Pierre, Jean Léger, Jacques Giguère, Sylvie Mailloix, Yves Blouin, Lisa Burke et Carole Frotier.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au Front doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au bureau du Front les mercredis précédant la parution, avant 16h. Les articles qui parviendront après 16h seront publiés lors du numéro suivant.

Les articles doivent avoir tout au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter si besoin il y a. La responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retoucher opinions, commentaires et autres (1) qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, (2) qui omettent des idées à tendances discriminatoires, (3) qui s'insultent, envers les deux sexes, les deux ethnies (ethniques ou autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Le bureau du journal Le Front est situé au 150 avenue Massey, local 106.

Le journal est publié à 3 500 exemplaires chez Cumberland Publishing Limited, boîte postale 280, Amherst, N.-E., B4H 3Z2.

Opinion du directeur

Affaires externes

24(1). Alors en réalité le porte-parole officiel de la FEUM est le président et non le DAE.

Enfin, le quatrième point, celui dont découle la plupart des taches du DAE pendant l'année. Ce point m'assura une récolte importante de tâches secondaires et nous voulons par nos autres collègues de l'exécutif. Cet état de choses ne fut pas complètement inopportun car il m'apporta beaucoup d'expérience malgré le peu de notoriété qui l'accompagnait.

Pendant mon mandat, j'ai organisé deux vin-frogames et un congrès d'information pour les trois campus de l'Université de Moncton; j'ai siégé au comité de formation globale et au comité d'appel pour causes disciplinaires secondaires; j'ai assisté à un colloque sur la paix et à un autre sur la jeunesse; j'ai dû acheter un répondeur pour la téléphone de la FEUM; j'ai fait des démarches afin de trouver une compagnie intéressée à installer des machines d'ordinateurs de condoms sur le campus (sans succès malheureusement); en plus de plusieurs petites tâches quotidiennes.

En fin de compte, les tâches qui me furent octroyées pendant l'année n'étaient guères dans le domaine habituel des affaires externes mais elles étaient bien sûr nécessaires et aidèrent au bon fonctionnement de la FEUM.

Je ne veux pas paraître insatisfait de mon mandat, au contraire, il m'a permis d'acquiescer la formation générale importante de plusieurs bénéficiaires secondaires tels que de rencontrer plusieurs gens ainsi que d'effectuer quelques voyages intéressants (Hifax, Edmonton, Ferrisport, Ottawa). Mais, ce que je ne supporte pas, c'est que l'on m'accuse d'avoir manqué de responsabilité parce que j'ai manqué une réunion du CA lorsque ce n'est que la troisième manquée depuis le début de mon mandat et lorsque certains membres du CA et du comité exécutif manquent régulièrement des réunions.

Venons-à l'article de Rémi Duguay dans le Front du 27 janvier. Je suis fier de l'article n'étant pas complètement inattendu, vu le manque d'information à mon sujet, m'attendais à des attaques tôt ou tard. Seule la direction de l'attaque m'a surpris. Il faudrait peut-être développer la compétence d'un président qui fait de tels commentaires envers un membre de son exécutif après avoir travaillé avec lui pendant l'année entière. La critique majeure que l'on peut faire au président est son manque de charisme envers ses confères et consœurs.

Enfin, il faudrait peut-être aussi examiner la compétence d'un directeur de journal qui utilise son journal comme arme contre des étudiants impliqués.

Fernand Bisque
Directeur aux affaires externes

Les opinions et commentaires qui parviennent au Front doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Les articles doivent avoir au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que la direction du journal puisse le contacter si besoin il y a. Les signataires d'un article ne sont pas, bien que de gratitude pour l'auteur mais sans sa marque de responsabilité envers ses écrits.

Les opinions ou commentaires doivent parvenir au Front le mercredi précédent la parution, à 16h.

Lettre ouverte

Madame Colette Chaigneau
Député de Charlevoix-Maritime
Assemblée Nationale
Palais Bourbon

Madame la Député,

5 décembre 1985

Par question écrite en date du 30 octobre, vous avez bien voulu m'interroger sur la situation de notre Service culturel à Moncton (Canada).

Je tiens tout d'abord à réaffirmer de la manière la plus claire à cette occasion l'importance attachée par notre Département au développement de liens culturels toujours plus étroits avec les communautés francophones d'Amérique du Nord, et en particulier avec les Acadies. Dans un tel contexte il ne saurait être question de mettre fin à l'existence d'un service qui, comme vous le soulignez à juste titre, a au jour le jour rôle très utile au cours des dix dernières années et doit pouvoir continuer à le jouer.

Peut-être les rumeurs dont vous faites l'écho ont-elles trait à la vacance actuelle du poste d'Attaché culturel à Moncton. Or, comme vous le savez certainement personnellement. Et je puis vous assurer que mon Département fera le nécessaire pour qu'un successeur soit désigné dès que possible.

Entretemps, la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques a maintenu sur place l'agent administratif qui assistait l'Attaché culturel et qui exerce actuellement ses fonctions sous l'autorité directe du DAE. Les moyens nécessaires au fonctionnement du service culturel ont également été préservés et les demandes présentées par le poste dans le cadre de la préparation du budget 1986-87 examinées aussi favorablement que par le passé.

Enfin, en vue d'accroître dans toute la mesure du possible l'efficacité de notre action sur place, notre Département veillera à ce que le prochain Conseil à Moncton possède un "profil culturel" bien affiné.

Ainsi, loin de se désintéresser de notre action culturelle auprès de la Communauté acadienne, mon Département s'efforce-t-il d'en concilier le mieux possible les objectifs, avec les contraintes inévitables que lui impose l'évolution de ses moyens.

Jean-Michel Baylet

le 21 janvier 1986

Madame Colette Chaigneau
Député de la Charlevoix-Maritime
Palais - Bourbon
RMS Paris
FRANCE

Chère Mme Chaigneau,

J'ai été très heureux d'apprendre qu'en date du 30 octobre vous aviez posé une question écrite sur la situation du Service culturel au Conseil français de Moncton. J'ai été doublement heureux d'apprendre que, grâce à votre intervention, les Ministères des relations extérieures promet de faire le nécessaire pour qu'un attaché culturel soit désigné dès que possible. Aussi, on m'assure que le nouveau Consul Honoraire Alain Sirois, est un homme profondément engagé qui aura à cœur la promotion du peuple acadien.

Pour votre bienveillance intervention, pour l'amitié que vous témoignez envers le peuple acadien, sachez, Madame la Député, que je vous suis profondément reconnaissant. Les

Acadiens bénéficient depuis presque deux décennies de liens privilégiés avec le gouvernement français. Cette contribution à l'épanouissement de notre peuple nous est extrêmement précieuse. Que vous soyez vous-même associée à cette oeuvre est pour

nous une source de réconfort; je vous en remercie.

Je vous prie, Madame Chaigneau, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Léger Comeau

Thème: Déception à l'impro.

Mardi dernier, je me suis rendu à la chapelle de Tailion pour assister au match double de la ligue d'improvisation. A mon arrivée, tout était prêt, les caméras, les bancs, et le croquis, le public et les joueurs. J'étais prêt pour une soirée fort divertissante d'improvisation, malgré la majeure de la foule.

Le premier match, mettant aux prises les Bleus contre les Noirs, a débuté par une longue (éternelle) improvisation de sept minutes. "Temprun". Il y avait des moments forts, surtout parce que Léopold de Noirs a mis le public au courant de ce qu'il se passait derrière le piquant pour effectivement maîtriser le jeu. Mais en gros, c'était long et ennuyant.

"Ce n'est qu'un réchauffement", me suis-je dit, "ça sera un bon match". Là plus grande déception, c'est l'optimisme. Le match qui a suivi ce jeu peu impressionnant était un exercice les plus pénibles que j'ai vu depuis mon dernier examen. Non, sérieusement, ce n'était pas mauvais; c'était très ordinaire. Jus après ça, on voyait des idées ordinaires, des clichés, des scénarios connus et des joueurs peu convaincants - peu convaincant!". Les joueurs semblaient démunis d'énergie et la lassitude du public s'aggravait par des pauses beaucoup trop longues entre les périodes.

Heureusement, ce ciel gris a été touché par quelques délares, notamment par l'impro. "Un coup moderne faisant la vaisselle". Les gestes, les répliques, du début à la fin, étaient excellents. La combinaison Ghislain Taschereau / Denis Chamberland nous a démontré son talent encore une fois. "Wemphex" qu'un manque de travail d'équipe de la part des Bleus surtout m'a déçu. Les

Il faut beaucoup de foi pour être athée

L'athée prétend avoir été partout dans l'univers, autrement comment peut-il dire que Dieu n'existe pas. Dieu peut très bien se trouver sur la planète Mars ou quelque part ailleurs. Ainsi l'athée devrait être partout à la fois. Si Dieu était sur Mars et que l'athée l'y cherche, il pourrait être en route pour Jupiter. Il faut prendre les choses à la légère pour prétendre que Dieu n'existe pas, quand on sait pas tout et qu'on ne peut être partout à la fois. L'athée devrait être lui-même Dieu. Voilà pourquoi la Bible appelle l'athée un insensé. "L'insensé dit en son coeur: il n'y a point de Dieu" (Ps. 14:1). Il serait plus raisonnable de dire: je ne sais pas s'il existe un Dieu ou non. L'homme qui ne sait pas s'est agnostique. Il peut prétendre que personne

Noirs ont gagné cette partie peu énergique.

En deuxième partie, les Verts et les Rouges ont luté pour les points et pour l'attention du public, qui diminuait en nombre avec chaque jeu. C'était un match comme le premier, sauf que les joueurs paraissaient encore plus fatigués. J'ai été très déçu de cette partie car, à mon avis, ces deux équipes sont les plus fortes de la ligue, mais elles n'ont pas pu démontrer mardi dernier. La lassitude est vite emparée de la salle, car les quelques bref moments originaux sont plus devenus des exercices en baratinage et confusion. Une chance que les arbitres sont même trop indulgents. Le jeu "ça veuvev", par exemple, n'a pas démarré, comme une auto en hiver. L'idée était bonne, les joueurs étaient bons, mais l'impro, n'allait nulle part. Un manque de dynamisme et de cohérence s'est manifesté d'entre les joueurs forts. Les Rouges ont eu la victoire mais, à mon avis, c'était l'égalité. Les deux équipes nous ont présenté des moments de qualité, mais les joueurs ont capotés de nous offrir ce jeu de première qualité. Le public mérite un meilleur spectacle, et les joueurs méritent de meilleures critiques.

La fatigue, un manque d'intérêt? C'est qui le problème à la LIFUM? J'espère que les choses vont se régler bientôt... les joueurs sont capotés de nous offrir ce jeu de première qualité. Le public mérite un meilleur spectacle, et les joueurs méritent de meilleures critiques.

Cynthia Maillet

ne sait et que personne n'est sûr, mais cela non plus, il ne peut le prouver...

"Arrière et sachez que je suis Dieu" (Psaumes 136:2).
"Si nous revécions le témoignage des hommes, le témoignage de Dieu est plus grand; car voici le témoignage de Dieu: c'est qu'il rend le témoignage à nous. Celui qui croit au Fils de Dieu, a ce témoignage en lui-même: celui qui ne croit pas en Dieu, le fait menteur, puisqu'il n'accroît pas au témoignage que Dieu a rendu à son Fils. Et voici ce témoignage: Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est en son Fils. Celui qui a le Fils a la vie; celui qui n'a pas le Fils n'a pas la vie". (Jean 1:12)

Claude Lapointe

Librairie Passage

achat - vente - échange

DISQUES - CASSETTES
LIVRES - AFFICHES

Ouvert 7 jours/semaine

339 rue Mountain
(entre Wadellou et Cormenon)

Tel. 855-6916

Assemblée générale de la FEUM pas de l'avant pour CKUM-MF

L'Assemblée générale de la FEUM tenue jeudi dernier à l'édifice Jacqueline-Bouchard, a finalement laissé les étudiants et les étudiantes démontrer leur intérêt envers CKUM. Pendant cette assemblée plusieurs points furent soulevés dont celui du financement de la radio étudiante.

Rémi Duguay

C'est après un bref exposé de la situation actuelle de CKUM par son directeur général, M. Jean Bertheliné, que Jean Léger a proposé, appuyé par Edouard Martin: "Que la FEUM accorde un montant minimum de 42 000 \$ comme subvention annuelle aux M.A.U./inc. pour gérer la radio CKUM-MF, et ce à partir de l'année académique 1986-1987."

Les étudiants et étudiantes présents ont vivement accepté et voté en faveur de cette proposition. Le président des M.A.U.J., M. Yvon Lacoste, se dit satisfait de ces résultats. Ce dernier a ajouté: "L'argent des étudiants sera bien placé, cette contribution aura comme effet une amélioration constante de CKUM."

L'augmentation de la subvention annuelle accordée par la FEUM à CKUM a entraîné des discussions portant sur un autre point à l'ordre du jour, la cotisation étudiante. Sur ce, M. Bernard Lord a déclaré: "L'augmentation de la

subvention à CKUM ne peut provenir des fonds de la FEUM puisque ce montant équivaut à presque 20% du budget de celle-ci". Suite à ces propos, les membres de l'Assemblée ont voté en faveur de la proposition de Yves Gallant appuyée par Robert Fruchomme: "Étant donné que l'assemblée vient d'accorder que l'on accorde 22 000 \$ de plus à CKUM-MF, il est proposé que la cotisation étudiante à la FEUM augmente de \$5 par étudiant pour permettre cette subvention".

La question du quorum a aussi soulevé beaucoup d'intérêt. Le président des membres de l'Assemblée, Suite à plusieurs interventions, l'Assemblée a accepté la proposition suivante: "Il est proposé par Sandra Choquette, appuyée par Gaëtan Bourque, que la première phrase de l'article 10 de la constitution de la FEUM soit amendée comme suit: 5% des membres de la FEUM constitue le quorum nécessaire pour qu'une assemblée générale soit valide".

Notons que la diminution du quorum de 8% à 5% a suscité une grande opposition de certains membres. Le président des M.A.U.J., M. Yvon Lacoste, a déclaré son mécontentement face à l'adoption de cette motion. Après l'assemblée générale ce dernier a déclaré: "Le vote concernant le quorum devrait être inconstitutionnel dû à ce que



Plusieurs étudiants se sont présentés à l'assemblée générale de la FEUM, jeudi dernier. (Photo de Gino Chiasson)

la proposition n'était pas appuyée par 2/3 des membres". Cependant, M. Lacoste a ajouté: "Je me renseignerais auprès de la nouvelle constitution de la FEUM avant de faire valoir mon point de vue". Il mentionne ici que c'est un vote à majorité simple, c'est-à-dire 50% + 1, qui a fait entrer la proposition en vigueur.

M. Bernard Lord a poursuivi avec le dossier des étudiants à temps partiels. "L'Université de Moncton est une des seules où les étudiants à temps partiel ne sont pas membres de leur Fédération étudiante", a-t-il déclaré. Il a par la suite laissé savoir qu'il est juste et logique que

ceux-ci fassent parti intégrante de la FEUM. Il a ensuite proposé lui-même que le conseil d'administration de la FEUM soit mandaté pour entreprendre les démarches nécessaires afin que les étudiants à temps partiel soient éligibles et puissent devenir membres de la FEUM.

Avant de cloôturer l'assemblée, M. Lord a déclaré qu'il aurait, sur le campus, des sessions d'information pour les étudiants. "L'évaluation des cours, des prêts-bourses et les frais de scolarité seront les points saillants de ces sessions", a-t-il conclu.

CESPM

Couper! couper! mais...couper où ?

La recommandation de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) de "augmenter que de 4,2 pour cent les subventions aux universités des provinces de l'Atlantique a déçu tant l'administration que les représentants étudiants et les étudiants de l'Université de Moncton. Tous sont unanimes. Cela va nuire à la qualité de l'enseignement post-secondaire.

Jean Léger

Pour le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Léonard LeBlanc, la situation est très sérieuse. "Encore une fois, les augmentations recommandées sont inférieures à la hausse des dépenses et nous sommes devant une situation où il faudra réduire les budgets. Il faudra peut-être aussi couper dans les services", a lancé M. LeBlanc. Cependant, le vice-recteur a déclaré que cette opinion ne sera considérée qu'en dernier ressort. Selon M. LeBlanc, les responsables de l'Université de Moncton ne savent plus où couper. "Cela fait des années que nous sommes obligés de couper dans les budgets et je crains que cette fois-ci que la qualité de nos services ne soit sérieusement compromise", a avoué le porte-parole du Centre universitaire de Moncton.

De son côté, M. Léonard Goguen, président de l'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton, considère qu'il est impossible de serrer ce point les budgets sans affecter la qualité de l'enseignement dispensé dans les universités des provinces Maritimes. Seul le représentant de l'APBU, cette union de recommandation soumise aux gouvernements provinciaux par la CESPM pourrait également compromettre l'accès à l'éducation post-secondaire pour les Acadiennes et les Acadiens.

A Shippagan, dans le Nord-est du

Nouveau-Brunswick, on s'inquiète aussi. La présidente de l'Association des étudiants du Centre universitaire de Shippagan, M. Pauline LaFleur, estime que le projet d'ordre bientôt aux

étudiants et aux étudiantes de sa région les deux premières années des baccalauréats pourrait être retardé. "Ce projet pourrait être compromis en raison de la faible hausse des subventions

recommandées par la CESPM et nous trouverions cela très malheureux si cela devait arriver", a-t-il entendu la présidente de l'AEUCUS lors d'une interview téléphonique, mercredi dernier.

Programme d'arts appliqués

Où iront les étudiants, à Dieppe ou à Moncton ?

Depuis un certain temps, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation attribue un programme spécifique à chaque collège communautaire. À Nouvel-Brunswick, par exemple, le collège d'Edmundston s'occupe de hôtellerie, celui de Bathurst, de la mécanique et celui de Dieppe héritera du domaine des arts.

Johanne St-Pierre

Le collège de Dieppe, qui ouvrira ses portes en septembre prochain, offrira une formation technique en Arts appliqués d'une durée de deux ans. Ce projet, encore à l'état embryonnaire, soulève de vives protestations au sein du département d'Arts visuels de l'Université de Moncton.

Des cours de graphisme, de poterie et d'aménagement intérieur seront notamment offerts aux étudiants de la région de Moncton. Le collège envisage même la possibilité d'offrir un programme en télécommunication. Shippagan, dans le Nord-est, qui a fort davantage place à la créativité et à la conception.

Il est à noter que Claude Thériault, directeur du département d'Arts visuels de l'Université de Moncton, l'implantation d'un tel projet est irréaliste. "L'essence même de

l'Art, c'est la créativité. En formant de la main-d'œuvre presque essentiellement artisanale, cette créativité ne sera pas développée et ce sera l'artisan qui sera dévalorisé", a-t-il affirmé.

Bien qu'il ne soit pas entièrement



M. Claude Thériault, directeur du département d'arts visuels à l'U. de M., contre le projet du collège communautaire. M. Thériault estime que le coût de sa mise sur pied est beaucoup trop élevé. De plus, M. Thériault dénonce la manque de consultation de la part du ministère de l'Enseignement supérieur et de la

Formation et l'irréalisme des autorités gouvernementales. M. Thériault considère la clientèle étudiante insuffisante pour deux départements offrant, dans une même région, un programme de collage de Dieppe. Une consultation auprès des artisans révélerait qu'il serait souhaitable d'intégrer le programme du collage de Dieppe au programme de l'Université de Moncton, ce dont le Ministère ne semble pas avoir tenu compte.

Selon M. Thériault, ce "partage" de la clientèle pourrait causer la perte des deux départements. Il affirme que l'expérience se vit déjà avec le campus affilié St-Louis-Mallet d'Edmundston, qui ne peut offrir que les deux premières années en Arts visuels faute de personnel.

Suite à ce projet, le département d'Arts visuels de l'Université de Moncton a décidé de réagir en publiant un rapport dans lequel il recommande l'intégration du programme de collage de Dieppe à celui de Moncton.

Rien de concret

Mais le projet du collège de Dieppe semble quelque peu "flottant". Les subventions accordées, la date d'entrée en vigueur du programme, l'équipement, la qualité du personnel à recruter, tout demeure dans le vago. Pourtant, l'édifice où sera offert ce programme est déjà en construction.

L'évaluation des cours pourrait se faire dès avril

Les membres du Comité tripartite pour l'évaluation de l'enseignement du CUJM ont enfin parvenus à une entente. Et il est possible que l'évaluation des cours se fasse dès le mois d'avril prochain.

Lisa Burke

M. Bernard Lord, l'un des deux représentants étudiants au sein du comité, a déclaré: «Si tout va bien, les cours devraient être évalués par les étudiants en avril de cette année ou, au plus tard, au prochain semestre».

Par ailleurs, M. Lord s'est dit satisfait des propositions adoptées par le comité. «Chaque département sera responsable de la rédaction de son propre questionnaire d'évaluation». Selon M. Lord, cette procédure répondra mieux aux besoins spécifiques des départements. Cependant, le président de la FEUM a aussi ajouté que certaines questions générales seront retenues

dans les questionnaires de tous les départements.

Dans le cas des professeurs permanents, M. Lord a précisé qu'au moins une réunion par semestre des assemblées départementales sera consacrée à l'étude des résultats. Chaque professeur pourra, s'il le désire, discuter des résultats de l'évaluation de ses cours. Notons que deux représentants étudiants participeront à ces réunions pour favoriser un échange des plus positifs entre professeurs et étudiants.

Toujours selon M. Lord, les résultats de ces évaluations semestrielles seront peut-être classifiés. Pour l'instant, l'Administration de l'Université tente d'évaluer les coûts de pareille opération. L'établissement de tableaux statistiques permettra aux professeurs et aux étudiants de mieux apprécier les progrès enregistrés sur le plan de la qualité de

l'enseignement.

Enfin, M. Lord a indiqué que les étudiants, tout comme les professeurs, devraient tirer profit de la mise de l'avant du plan d'action approuvé par le comité tripartite. «On est tout d'accord pour améliorer la qualité de l'enseignement. L'évaluation des cours devrait répondre à ce vœu en encourageant, notamment, le

formation continue des professeurs», a déclaré M. Lord.

Rappelons que le comité tripartite, composé de représentants de la FEUM, de l'ASPUJM et de l'Administration de l'Université, a été créé, il y a deux ans, avec l'objectif premier d'améliorer la qualité de l'enseignement au Centre universitaire de Moncton.

Bourses de mérite Plus de 300 étudiants à temps plein se partagent 425 000 \$

Près de 10 p. cent de la clientèle étudiante de l'Université de Moncton, soit près de trois cents étudiants à temps plein, se partagent 425 mille dollars sous forme de bourses de mérite.

M. Nowlan estime que les bourses de mérite sont actuellement insuffisantes pour combler les besoins financiers des étudiants qui font une demande de bourse.

Jacques Giguère

Ces bourses de mérite, d'une valeur minimum de six cents dollars et d'un maximum de mille cinq cents dollars, sont attribuées à certains étudiants par un comité de sélection dont sont membres un représentant étudiant, un professeur, deux représentants des Services étudiants, un représentant du registraire et un représentant des Anciens et amis.

Les critères de sélection sont le rendement scolaire, l'engagement social de l'étudiant et ses besoins financiers. Qu'elles portent le nom de bourse «Irriving», de bourse «excellente athlétique» ou de bourse «Université de Moncton», elles sont toutes considérées comme des bourses de mérite.

Surpris par le grand nombre de formulaires de demande de bourse incomplets, M. Henri Nowlan, responsable au Service d'aide financière aux étudiants et représentant des Services étudiants au sein du comité de sélection des bourses de mérite, a indiqué que plusieurs étudiants seraient en mesure d'obtenir une bourse de mérite mais ne prennent pas la peine d'achever un dossier qui soit complet.

À ce sujet, un étudiant qui préfère garder l'anonymat, a reçu une bourse de mérite de l'U. de M. et s'est vu remettre par le poste un chèque de 78 dollars. Il s'agit de la différence entre le montant de sa bourse de mérite et ses frais de scolarité.

«En fait, lorsqu'une bourse de mérite est allouée à un étudiant», a-t-il poursuivi, «elle est directement inscrite à son crédit dans son compte au Service des finances de l'U. de M.».

Selon l'étudiant, le Service des finances de l'U. de M. a encaissé, à son insu, la somme équivalente à ses frais de scolarité.

En d'autres mots, si un étudiant a une dette au Service des finances et s'il reçoit une bourse de mérite, cette dernière servira, avant tout, à rembourser cette dette.

M. Nowlan a finalement laissé entendre que la campagne financière qui a duré cinq ans et qui avait été lancée par l'ancien recteur, M. Gilbert Finn, dans le but d'amasser des fonds pour le placer dans une société de fiduciaire contribuerait à augmenter les montants alloués aux bourses de mérite.

Depuis juillet 85, l'U de M a son propre studio de télévision

Le Centre universitaire de Moncton, a son propre petit studio de télévision depuis juillet 1985. Selon M. Norbert Vienneau, technicien au Centre audiovisuel, c'est pour répondre à une demande des responsables de l'Éducation permanente que le studio de télévision a été installé au local A-129, de la faculté des sciences de l'éducation.

Sylvie Mailloux

«En premier lieu, ce local avait pour but de répondre aux besoins d'un professeur du département de psychologie qui voulait dispenser des cours de relations humaines sur le réseau ASN», explique M. Vienneau. M. Pierre Dion, professeur de relations humaines, au Centre universitaire de Moncton, a produit vingt-huit émissions enregistrées au studio de la faculté des sciences de l'éducation. Ces émissions sont diffusées sur les ondes de TV-10, pour la région de Moncton. Les principales clientèles desservies par le studio sont les professeurs, les

L'équipement actuel vaut environ 45 mille dollars et, d'après M. Vienneau, il faudrait investir beaucoup d'argent pour avoir un équipement adéquat permettant d'obtenir une bonne qualité technique au niveau de la production. «Pour que l'Administration de l'Université donne plus d'importance au studio, faudrait que d'autres programmes, modules ou départements, l'utilisent», explique M. Vienneau. «Des démarches ont été entreprises en ce sens», a-t-il ajouté. Les dirigeants du Centre audio-visuel ont déjà communiqué avec les professeurs associés au module Information et Communication, pour les inviter à utiliser le studio de télévision dans le cadre de certains cours. Mais d'autres programmes et départements pourraient profiter des services offerts du Centre audio-visuel dans le domaine de la production télévisée. Par exemple, les ressources du programme de gérontologie pourrait produire des émissions destinées aux vieillards.



Cette photo laisse apercevoir une partie du studio de T.V. (Photo de Eddy David).

étudiant(e)s et, parfois, les groupes communautaires sans but lucratif.

«Notre studio fonctionne assez bien; nous avons de nombreuses demandes de réservation», ajoute M. Vienneau. Quant à l'équipement, il est assez médiocre. «C'est le meilleur que l'on puisse trouver à un prix raisonnable, mais il n'est pas adéquat pour faire de la vraie télédiffusion. C'est-à-dire de productions importantes», a poursuivi M. Vienneau.

«Un des meilleurs moyens de communication, c'est la télévision. Et qui n'a pas de téléviseur», a lancé M. Vienneau qui estime, d'autre part, que l'Université de Moncton pourrait participer au réseau de la Télé-Université, qui existe présentement au Québec.

Tout ce qui semble manquer au développement du studio du Centre audio-visuel, c'est un meilleur équipement, qui existe présentement dans différentes composantes du CUJM.

Protocole d'entente

ENTRE: Les Médias acadiens universitaires Inc.

ET: Le module d'Information/communication du Centre universitaire de Moncton.

Le radio CKUM-MF et le module d'Information/communication s'engagent à respecter une collaboration étroite destinée, entre autres, à améliorer la qualité de l'information diffusée à la radio.

CKUM-MF assure aux étudiants en info/comm un temps d'antenne minimum pour les bulletins de nouvelles et émissions d'affaires publiques. Le module d'Info/comm s'engage à prendre totalement en charge les heures d'antenne qui lui sont réservées.

Les étudiants en info/comm qui participent régulièrement aux informations à CKUM-MF bénéficieront d'un bon crédit dans l'évaluation générale de certains de leurs cours. Les étudiants doivent fonctionner dans le cadre de la politique générale de CKUM-MF et doivent respecter tous les règlements internes de la radio.

Eté 86

Début des travaux d'agrandissement de la bibliothèque

Selon M. Albert Lévesque, bibliothécaire en chef à la bibliothèque Champlain, les travaux d'agrandissement de la bibliothèque pourraient débuter cet été.

Carole Frielot

Rappelons que l'université a embauché, en mai 1985, une firme de consultants pour s'occuper de ce dossier. Il s'agit de la firme Beckman Associates Library Consultants Inc. de Québec, Ontario. Cette firme a déposé son rapport final à la mi-janvier.

Selon M. Lévesque, les coûts de ce projet sont estimés à près de six millions de dollars.

Le bibliothécaire en chef estime que l'agrandissement sera de quarante-huit milliers de pieds carrés supplémentaires. « Nous obtiendrions alors cinq cent seize milliers d'unités documentaires, soit 50% de plus que le nombre actuel », a précisé M. Lévesque.

D'autre part, le nombre de places assises passera de trois cent soixante-treize à sept cent trente, après l'agrandissement. Il y aura de vingt-cinq salles réservées aux travaux de groupe.

L'une des principales préoccupations de M. Lévesque est l'agrandissement du salon des étudiants et du comptoir des prêts. Toutefois, la firme Beckman Associates Library Consultants Inc. ne semble pas du même avis que le

bibliothécaire en chef au sujet du salon des étudiants.

Changements

Autres changements importants: l'amélioration de l'éclairage, l'amélioration de l'équipement de climatisation et - surtout - l'automatisation globale de la bibliothèque, c'est-à-dire l'automatisation des acquisitions, du catalogue, du prêt aux étudiants et du prêt entre bibliothèques.

« Nous bénéficierons aussi d'un entrepôt pour les livres utilisés, ce qui permettra aux étudiants d'avoir un meilleur accès à ces livres qui sont présentement entassés à l'édifice Tailleur », ajoute M. Lévesque.

« La bibliothèque peut être conçue comme ayant une fonction technique, mais il faut aussi considérer l'aspect humain du service », a tenu à ajouter M. Lévesque. Le bibliothécaire en chef a insisté sur le fait que l'automatisation ne viendra en aucun cas déshumaniser la bibliothèque comme lieu de services.

Toujours selon M. Lévesque, la concrétisation du projet d'agrandissement contribuera à une meilleure formation générale et globale des étudiants.

M. Lévesque a enfin précisé qu'un exemplaire du rapport de la firme Beckman Associates Library Consultants Inc. sera remis à tous les doyens des facultés et à tous les directeurs d'écoles au cours de la semaine.

Les étudiants à temps partiel pourraient devenir membres de la FEUM

La réunion du Conseil d'administration de la FEUM, qui avait été reportée à deux reprises à cause du manque de participation de ses membres, a finalement eu lieu mardi dernier à la faculté des Arts. Les déclarations publiques du président de la FEUM, M. Bernard Lord, traduisant son mécontentement, ne sont certes pas étrangères à ce regain d'intérêt des membres du C.A.

Michel Therrien

Étudiants à temps partiel

Afin d'augmenter les fonds de la FEUM, M. Lord a proposé que les étudiants à

temps, sera mis de l'avant pour étudier sérieusement le dossier des prêts et bourses.

Par ailleurs, un projet d'étude pour la construction d'une résidence sur le campus sera étudié par le Conseil des gouverneurs. La demande de M. Lord d'éliminer toute discrimination de sexe envers les étudiants qui postulent pour un appartement « étudiant » sera également examinée par le Conseil des gouverneurs. À ce propos, le président de la FEUM assure les étudiants que la décision du Conseil des gouverneurs sera prise avant la sélection annuelle des candidats qui désirent louer un appartement « étudiant ». « Si le Conseil

concernant le système des prêts et bourses, de l'évaluation des cours et des frais de scolarité, seront maintenus tout au long du deuxième semestre. Selon M.

MAUI

Dernière réunion régulière présidée par Yvon Lacoste

C'est le dimanche 26 janvier dernier qu'eut lieu la dernière réunion régulière des Médias Académiques Universitaires Inc. avec M. Yvon Lacoste comme président.

Corol Doucet

En effet, M. Lacoste terminera un mandat d'un an à l'assemblée générale des M.A.U.I. qui aura lieu le lundi 3 février prochain. À ce moment, un nouveau président ou une nouvelle présidente sera élu(e).

M. Jean Berthélémy, directeur général de la radio CKLM-FM, a présenté au président des M.A.U.I. de ce début de réunion, une pétition signée par 9 des 14 membres de l'intérieur de la radio. Cette pétition qui a été une initiative de M. Berthélémy avait comme objectif de retarder l'adoption du document « Politiques, règlements et procédures internes » présenté par M. Lacoste et qui, selon le directeur général, a été préparé sans consultation véritable avec les gens concernés ainsi qu'avec le conseil départemental de CKLM-FM. Le conseil d'administration des M.A.U.I. a adopté à l'unanimité la mise en dépôt de ce document jusqu'à la prochaine réunion régulière pour l'étudier plus en profondeur.

Lors d'une entrevue, M. Berthélémy a admis que cette révision des règlements internes est quelque chose qui devait être fait et surtout être bien fait. Mais il considère qu'il n'a pas eu amplement de temps pour consulter le document en question.

Quoiqu'il ne fût pas surpris de la réaction de M. Berthélémy, le président des M.A.U.I. aurait aimé discuter et non pas nécessairement voter sur le document avec les membres du conseil d'administration des M.A.U.I. lors

de ces sessions ont pour premier objectif d'informer et d'amener la discussion concernant ces dossiers.

de la réunion. De plus, M. Lacoste estime qu'il a été régulièrement des changements qui se font au sein des membres de l'intérieur de la radio et que le directeur général, étant le seul employé à temps plein, devrait être le seul à pouvoir critiquer constructivement le document.

Par ailleurs, d'autres points importants étaient à l'ordre du jour lors de cette réunion, dont la démission du vice-président des M.A.U.I., Nicholas Haden, qui a fait part de sa démission dans une lettre envoyée à M. Lacoste. Lilliane Thibault, représentante de l'école de Génie à été élue à la vice-présidence par le conseil d'administration. Elle a précisé que son mandat au sein du C.A. des M.A.U.I. se terminait en mars prochain.

Avis juridiques

D'autre part, M. Lacoste, a fait la présentation d'avis juridiques concernant le projet de restructuration de la F.E.U.M. et les possibilités de conflits d'intérêts de la part de la F.E.U.M. au sein des M.A.U.I.

Du côté financement, il a été proposé que le président des M.A.U.I. fasse les démarches nécessaires auprès de l'assemblée générale de la F.E.U.M. afin d'assurer que cette dernière doublera sa subvention aux M.A.U.I. pour le fonctionnement de la radio.

Côté finance

Le président des M.A.U.I. a par la suite présenté un document d'informations préliminaires concernant les activités financières des M.A.U.I. pour l'année 85-86. Il a donc été proposé par le président d'adopter le document de projection financière des M.A.U.I. Advenant le cas d'une réaction positive de la masse étudiante lors de l'assemblée générale de la F.E.U.M. ou encore que son conseil

Voir MAUI page 8



Les membres du conseil d'administration de la FEUM. (Photo de Gino Chiasson)

temps partiel se joignent aux membres de la FEUM. Les étudiants à temps partiel paieraient ainsi une cotisation à la FEUM. Selon M. Lord, ces étudiants bénéficieraient des mêmes avantages et des mêmes services que les étudiants à temps plein. « Les fonds supplémentaires pourraient concrétiser l'établissement d'une maternité sur le campus », a lancé le président de la FEUM. Signalement que ce projet n'est qu'au stade de la réflexion.

Prêts et bourses

Le conseil d'administration de la FEUM a approuvé à l'unanimité les démarches entreprises par M. Lord, lors de la réunion du Conseil des gouverneurs le 6 décembre dernier. Un comité, formé de deux étudiants et de deux administra-

des gouverneurs approuve notre demande, nous serons les pionniers dans ce domaine », de déclarer M. Lord. Elections

D'autre part, les élections générales du bureau de direction de la FEUM se tiendront le jeudi 13 février prochain. Ces élections seront présidées par M. Yvon Lacoste.

Rappelons qu'il faut un minimum de 25 p. cent de participation pour valider les élections. Des bureaux de scrutins seront placés dans chaque faculté et dans chaque école. Les étudiants devront voter dans leur faculté ou école respective.

Sessions d'information

Enfin, les sessions d'information

On propose des démarches pour l'obtention d'un permis d'alcool

Conformément au mandat qu'un nouveau a été accordé par le conseil d'administration de l'A.P.A.R.E. Inc., d'entreprendre des démarches visant l'obtention par les étudiants et les étudiantes du Centre universitaire de Moncton d'un permis d'alcool pour le Kacho, le comité mandaté a prévu les démarches suivantes:

- 1) Une évaluation de la situation actuelle.
- 2) La formulation des avantages reliés à la détention d'un permis d'alcool.
- 3) La proposition des démarches à suivre pour l'obtention d'un permis d'alcool.

1) La situation actuelle

Le permis d'alcool est présentement entre les mains du chef de sécurité de l'Université de Moncton. C'est donc dire que les étudiants du campus sont à la merci de l'administration concernant l'organisation d'activités où se vend et la consommation d'alcool sont prévus. Nous sommes "victimes" des mesures imposées par le titulaire du permis. L'exemple de la carte R.A.-B. (N.B.L.C.C.) illustre clairement ce fait. Cette mesure a eu pour conséquence de rendre inutile la carte étudiante comme preuve d'identité. Cela va à l'encontre de la vocation "étudiante" du club. De plus, le Kacho doit constamment se soumettre aux ordres du chef de sécurité pour obtenir la permission d'organiser des activités spéciales telles que: cave à vin, soirées pour les «+ et -18 ans, ou soirées bénévoles, etc. Compte tenu de cette subordination, il nous est impossible, dans la situation actuelle, de rendre le Kacho accessible à tous les étudiants et étudiantes par l'implantation d'un système de "Wet & Dry Stamps".

Le recteur encourage les échanges Acadie-France

"Il faut encourager les étudiants désireux de poursuivre leurs études en France et permettre aux professeurs de poursuivre leurs travaux de recherche en Europe", a déclaré M. Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton.

Diane Hachey

Selon M. Blanchard qui a séjourné en France du 8 au 18 janvier dernier, sa visite a été beaucoup plus qu'un "sondage" auprès des universités de Poitiers et de Nancy. "Fructueux, positif et encourageant, voilà comment il peut être décrit son passage en France", a-t-il indiqué. "C'était un dossier que M. Gilbert Finn, vice-recteur n'avait pas eu l'occasion d'étudier".

Rappelons que ce voyage en France s'inscrivait dans le cadre des accords existants entre le Conseil général de la France et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Dans le but d'assurer un "suivi" au dossier, le recteur entend convoquer une réunion avec les doyens de chaque faculté et les directeurs de chaque école du CUM. "Je tiens à informer les ressources du CUM des échanges possibles. Les Universités de Poitiers et de Nancy ont beaucoup à nous offrir dans plusieurs domaines. Nous également", a soutenu le recteur.

Précisons que M. Blanchard a profité de son passage en Europe pour

Enfin, il est inquiet pour l'A.P.A.R.E. de fonctionner dans la situation actuelle. Puisque le permis d'alcool sert à toutes ces activités au Kacho ou à d'autres endroits sur le campus, il importe de considérer les conséquences néfastes qui résulteraient de la suspension du permis suite à des infractions causées par des activités causées par des activités organisées par des groupes autres que l'A.P.A.R.E. Inc.

2) Objectifs

L'obtention du permis d'alcool éliminerait les inconvénients mentionnés. En éliminant l'incoordination à l'administration, il rendrait plus autonome la gestion des affaires étudiantes par les étudiants. De plus, il serait possible d'implanter le système de "Wet & Dry Stamps". Le Kacho deviendrait accessible à tous les étudiants et étudiantes. Il serait un vrai club étudiant à part entière. Cependant, la gestion du permis d'alcool par les étudiants impliquerait l'obligation de se conformer aux règles et aux lois, mais ce contrôle pourrait s'exercer sans conduire aux excès que cause la situation actuelle. e.g. (R.A.N.-B.)

3) Procédure pour obtenir le permis d'alcool

Nous avons déjà entrepris des démarches pour atteindre nos objectifs. Un membre du comité a communiqué avec Mme Georgette Roy, directrice générale de la commission des licences et permis d'alcool du N.-B., qui nous a suggéré de faire une demande auprès de la commission pour évaluer la recevabilité de notre demande. Dans l'affirmative, une demande officielle pourra être soumise à la commission. Cette procédure est rendue nécessaire.

rencontrer plusieurs groupes et personnalités notamment à l'Institut des technologies de Poitiers. M. Blanchard a eu des échanges avec le recteur de l'Université de Poitiers, le directeur du centre d'études académiques de Poitiers, les étudiants-boursiers de l'Université de Moncton, en France, les responsables de l'Association Châtelairault-Québec-Souvenir-Acadien, le représentant du

compte tenu des événements passés et de la réputation du Kacho auprès des autorités provinciales.

Dans la réussite de notre démarche, il apparaît essentiel de solliciter l'appui de l'administration de l'U. de M., qui, selon nous, veut se débarrasser de la gestion du permis d'alcool du Kacho. Ensuite, nous devons sensibiliser et convaincre la

commission des licences et permis d'alcool du N.-B. des biens-fondés, de l'utilité et de notre droit d'administrer notre permis d'alcool.

Denis Doucet, rep. Service Social
Bernard Lord, président de la FEUM
Gilles Verret, rep. Science Sociales

Jean Léger se présente à la présidence des MAUJ

"Je veux donner plus d'importance aux gens de l'intérieur, parce que ce sont eux qui font la radio", a affirmé Jean Léger. Selon lui l'intérieur ne doit pas subir les décisions du conseil d'administration, comme c'était le cas jusqu'à maintenant, mais plutôt y participer de façon plus active.

Pour parvenir à ses fins, M. Léger compte apporter quelques modifications au règlement. Le candidat propose de créer un poste de directeur de la programmation à temps plein, assisté d'un adjoint. Jean Léger veut également ajouter, en plus de directeur général, un autre membre de l'intérieur sur le bureau de direction des MAUJ.

Jean Lambert

Vivement satisfait de la tournée des événements de l'Assemblée générale de jeudi dernier, étudiant en information / communication a déclaré qu'il ne fallait pas s'arrêter là, et qu'il compte augmenter encore le fond de roulement de CKUM-MF. S'il obtient la présidence des MAUJ, Jean Léger prévoit d'augmenter les bourses afin de valoriser le travail des étudiants à la radio. "Nous allons

également augmenter le salaire du directeur général", a déclaré M. Léger.

Le candidat à la présidence incarne l'équipe qui a l'intention d'instaurer à CKUM-MF. Sur le plan technique, la priorité de Jean Léger demeure l'achat d'un permis émetteur, puis la transformation de celui-ci en émetteur stéréo.

Pour Jean Léger, la communication avec la Fédération des Étudiants est très importante. Il compte d'ailleurs rétablir les liens entre la FEUM et les MAUJ. "Je déplore le dialogue de sourds qui existait entre les deux organismes depuis quelques temps", a indiqué le candidat.

Suite à l'augmentation de la subvention annuelle de la Fédération, les MAUJ s'avisent de faire une motion pour donner un souffle nouveau à la radio étudiante. "Avec ce nouveau fonds de roulement, on va offrir un produit vendable à la masse et nous pourrions valoriser le rôle de la seule radio francophone indépendante du sud-est au sein de la communauté acadienne", a conclu M. Léger.

Activités-Jeunesse vise trois nouveaux objectifs

L'association provinciale pour la jeunesse acadienne du Nouveau-Brunswick, Activités-Jeunesse, a été officiellement créée le 15e anniversaire cette année, au mois de septembre.

Micheline Rioux

Au début, Activités-Jeunesse visait la défense et les droits des Acadiens. Cependant, même si le but principal n'a pas été atteint, l'Association maintient d'autres objectifs à atteindre.

En effet, 3 nouveaux objectifs ont été mis de l'avant pour l'année 1986. Selon le directeur général d'Activités-Jeunesse, M. Ghislain Michaud, le premier objectif vise à susciter un meilleur collaboration entre les comités locaux.

Comme par le passé, l'Association regroupe des membres de 5 régions: le Nord, le Nord-Est, le Nord-Ouest, le Sud et le Sud-Est. Ces régions sont divisées en comités locaux qui devront, cette année faire appel de manière plus systématique, aux ressources de leur région, dont les médias.

Toujours selon le directeur général, le deuxième objectif vise, en 1986, est de

faire connaître davantage le projet de "Maison des jeunes". "Ce dossier existe depuis 5 ans et n'est pas sur des projets dans la communauté", a ajouté M. Michaud.

Ainsi, certains jeunes du comité local de Rogersville ont réussi, après deux ans de travail, à sensibiliser les parents et des organismes de leur milieu aux besoins des jeunes.

Grâce aux efforts de ces jeunes, "Rogersville en viendra sûrement un jour à posséder sa propre Maison des jeunes", affirme M. Michaud.

Le dernier objectif d'Activités-Jeunesse découle du Congrès international, tenu à Moncton, l'été dernier.

Il s'agit de regrouper les organismes francophones de jeunes parce que, selon M. Michaud, les jeunes ne se côtoient pas assez.

D'après M. Michaud, les conseils étudiants et les comités locaux d'Activités-Jeunesse ainsi que les organismes extérieurs comme les cadets de l'air et les 4 H, devraient se rassembler et se concerter pour faire connaître leurs besoins à la population.

Elections générales de la FEUM le jeudi 13 février

Voici la liste des candidat(e)s officiellement inscrit(e)s pour les postes suivants:

A la présidence

- Diane Hachey
- Charles LeBlanc
- Bernard Lord

Au poste de directeur des affaires internes

- Bruno Hamel
- Denis Michaud
- Peter St-Laurent

Au poste de directeur des affaires externes

- Luc Lapointe
- Gilles Verret

Au poste de directeur des finances

- Yassin Choukri
- Rémi Duguay
- Claude LeBlanc
- Pierre Malenfant
- Steven McKinnon

La relève du Front

Assurer le recrutement représente un des objectifs les plus importants à réaliser car c'est la relève qui garantira la survie du journal étudiant.

Les postes de directeur(trice) et de rédacteur(trice) en chef du journal le Front seront ouverts au cours du mois de mars prochain. Les élu(e)s entreront en fonction dès le 1er avril. Signalons qu'à compter de cette date, il ne faudra plus

compter sur l'appui de la direction en place.

C'est pourquoi la direction du journal invite fortement les personnes intéressées à l'un de ces postes à venir rencontrer le directeur et la rédactrice en chef le plus tôt possible afin de s'informer aux exigences du journal étudiant.

La direction

Le journal étudiant,
une expérience qui
en vaut la peine

MAU...

d'administration prenne une décision à cet effet, ce qui ferait doubler le montant de sa subvention actuelle de 20 000\$ à 40 000\$. Deux changements majeurs interviendront dans l'exercice financier 85-86 des M.A.U.I. Il s'agit de l'augmentation salariale du directeur général de CKUM-MF qui est actuellement de 10 302\$ et qui passerait à 15 302\$ par année, et finalement un emprunt bancaire de 9 000 \$ pour la période estivale sera effectué, contrairement aux 7 000 \$ déjà votés par le C.A. dans le budget.

Création d'un groupe de réflexion

Le recteur de l'UdeM appuie fortement le projet

Mercredi dernier, M. Bruno Hamel, directeur aux affaires internes de la Fédération des étudiant(e)s de l'Université de Moncton (FEUM), a rencontré le recteur, M. Louis-Philippe Blanchard, afin d'obtenir son accord sur la création d'un groupe de réflexion chargé de repenser le milieu universitaire. Le recteur encourage fortement le projet. En tant qu'ancien étudiant, il comprend les revendications des étudiants et les appuie.

Johanne St-Pierre

Le comité

Le groupe aura... pour mandat de

repenser le système universitaire au niveau de l'enseignement et du financement. Il sera composé de cinq personnes, soit de deux étudiants de la FEUM, de deux professeurs de l'U de M) et d'un administrateur, afin d'assurer une représentation équitable de chaque niveau. De plus, il sera supervisé et appuyé par le Conseil des gouverneurs.

En ce qui concerne les objectifs du groupe de réflexion, ils se situent à deux niveaux. Dans un premier temps, le groupe se propose d'analyser l'implication de l'Université dans son milieu, son rôle et sa vocation. "Par exemple",

explique M. Hamel, "l'ait-il rentabiliser une classe en la surchargeant d'étudiants ou serait-il préférable d'en accroître la qualité pour un nombre donné?"

Financement

Ensuite, le groupe se penchera sur le fameux problème de financement des études postsecondaires. Dans ce dossier, "très chaud", tout le système des prêts et bourses sera revu. Ardent défenseur de la restauration du système, M. Hamel affirme que l'U de M devrait s'impliquer à fond dans ce dossier.

Recommandations

Quant aux étudiants, eux aussi auront

le droit de parole. "Nous serons ouverts à toutes les suggestions", a souligné M. Hamel. D'ailleurs, une consultation sera effectuée auprès des étudiants des campus universitaires de St-Louis-Mallet et de Shippagan, afin de représenter la population étudiante en général.

Donc, la mise en place du comité sera faite aussitôt que les élections générales de la FEUM seront terminées. La date de remise des recommandations est prévue pour fin décembre 86.

Amendements à la constitution des MAUI

Les Médias académiques universitaires Inc. invitent la communauté étudiante du Centre universitaire de Moncton à venir assister à la prochaine réunion du conseil d'administration des MAUI qui sera annoncée très bientôt par le futur président de la corporation.

Entre-temps, nous vous invitons à lire attentivement les amendements proposés et à nous faire part de vos commentaires.

ARTICLE 14:

Composition du conseil d'administration des MAUI:

Les affaires et les biens de la corporation sont administrés par un conseil d'administration composé comme suit:

- Deux (2) membres du conseil d'administration de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton inc. ayant obtenu un (1) vote et agissant comme conseillers.

L'amendement suivant est proposé:

Etant donné que la FEUM est une compagnie en soi dont la vocation (politique) diffère de celle des MAUI (vocation socio-culturelle);

Etant donné le paradoxe flagrant au niveau de la double représentativité qui existe au sein de la structure du conseil d'administration des MAUI, à savoir la présence d'un (1) représentant par faculté/école qui représente les étudiant(e)s et celle des représentants de la FEUM qui représentent les étudiant(e)s;

Etant donné que les buts et objectifs de la corporation sont différents de ceux de la FEUM inc.;

Etant donné que notre principale source de financement est votée par le conseil d'administration de la FEUM et gérée par l'entremise de ses représentants qui siègent sur le conseil d'administration des MAUI;

Etant donné que la FEUM n'a pas été créée pour gérer des compagnies;

Etant donné que la FEUM ne défend pas les intérêts de la corporation mais ceux de la FEUM (projet de restructuration de la FEUM),

Pour toutes ces raisons, il est proposé que l'on réalise la représentation de la FEUM à la table du conseil d'administration des MAUI.

ARTICLE 16: Élections

Les élections aux postes de représentants des facultés/écoles sont la responsabilité du conseil étudiant de la faculté ou école en question. Celui-ci peut toutefois choisir de confier ce poste

à un membre élu dudit conseil sous réserve de l'alinéa 4 de l'article 22.1 A.

La modification suivante est proposée:

Les élections aux postes de représentants des facultés/écoles se font par suffrage universel et sont la responsabilité du conseil étudiant... de l'article 22.1 A.

Ajout à la constitution:

Article 16 B: Poste par Intérim

Il est proposé qu'aucune représentation par intérim ne soit acceptée au sein du conseil d'administration des MAUI

Deux raisons majeures:

A) Une personne élue au suffrage universel ne peut être remplacée par une personne non-élue;

B) Ignorance des dossiers de la corporation.

Modification à l'article 22.1:

Actuellement, se lit comme suit:

Les conseillers ont pour tâche essentielle de représenter l'intérêt général des membres. A cette fin, les conseillers devront assister aux réunions du conseil de leur faculté ou école respective ainsi que se faire un devoir d'être en contact avec tous les organismes et comités étudiants ou non-étudiants de notre Centre universitaire ainsi qu'être au courant des revendications de tous les membres.

L'amendement proposé est:

Art. 22.2 Rôle des représentants

Les représentants de chaque faculté/école jouent essentiellement un rôle d'agent de liaison entre leur faculté/école et les Médias académiques universitaires inc. A cette fin, les représentants devront assister aux réunions du conseil d'administration de la corporation et à celles de leur conseil étudiant. Ils défendent, à priori, les intérêts de la corporation au sein de leur faculté/école et participent aux débats et aux prises de décision au sein du conseil d'administration des MAUI. De plus, ils font un devoir d'être en contact avec tous les organismes et comités étudiants et

non-étudiants du Centre universitaire ainsi que d'être au courant des revendications de tous les membres. Ajout à l'article 22.3 (4): Eligibilité Se lit comme suit:

S'engage, s'il y a lieu, à n'occuper aucun poste de direction au sein de la

L'abus des drogues:

Un sujet loin d'être clos

Nous espérons que la campagne de sensibilisation sur l'abus des drogues n'a permis de l'informer davantage sur ce sujet et surtout de travailler au fait que tu es peut-être sur une pente glissante quant à la toxicomanie. Voici en bref les signaux auxquels tu devrais être attentif quant à l'usage des drogues et de l'alcool:

- diminution subite du rendement scolaire.
 - changement d'appétit.
 - perte de poids.
 - perte d'intérêt dans les sports ou autres activités favorites.
 - changement dans les habitudes de sommeil.
 - retrait des activités familiales ou sociales.
- Si tu manifestes plusieurs de ces indices, nous aimerions te faire part de nos démarches que tu dois entreprendre pour y remédier.

U dois en premier lieu rencontrer un professionnel qui t'aidera à analyser l'étendue de ton problème (type de

corporation.

L'amendement se lira comme suit:

S'engage, s'il y a lieu, à n'occuper aucun poste de direction au sein de la corporation, de la FEUM ou de l'une de ses compagnies ou organismes.

drogue consommée, quantité, fréquence, effets physiques, psychologiques ou sociaux, etc.).

- A partir du profil tracé, il s'agit de déterminer du format de la cure de désintoxication (centre de désintoxication ou par soi-même avec l'aide d'un professionnel).

- Une fois la sobriété atteinte, il est plus facile de découvrir les fondements (sources) de ce type de problème et d'y faire face. Ainsi il s'agit pour toi de prendre la situation en main, d'en parler.

Les coordonnatrices de cette campagne tiennent à remercier les étudiant(e)s qui ont offert leur services ainsi que ceux(celles) qui ont participé. Un remerciement à la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance du N.B. et plus spécialement à Mad. Aline Comeau pour ses précieux conseils, son appui et sa disponibilité.

Édne Pelletier-Doucet

Paulette Roy

Jeanne Babinoue

Service de counselling psychologique et Service de santé



La photo nous présente, dans l'ordre habituel, Daniel Allard, de Balmoral; Édne Pelletier-Doucet et Paulette Roy, coordonnatrices de la campagne de sensibilisation; et Claude Héroux, de Trou-Rivière, au Québec.

culture

Bahais en 1986

A l'été 1984 lors d'une superproduction du show-business mondial, le thème de Apple - les ordinateurs - lançait à grands renforts de millions de billets verts le thème des années 80: le logiciel du "Je". La super-production: le US Open. Le show-business mondial: The Police, Pat Benatar, U2, David Bowie, etc... Le président de Apple: Steve Jobs. Le futur et dont le nom m'échappe, vous comprendrez pourquoi. Les millions de billets verts, une dizaine de millions de dollars américains. Le thème: le "Je".

Bruno Hamel

Ce "Je" - Je - est le thème qui bouclise le vœuxit "nous" institutionnalisés durant les années 80. Lesquelles années furent caractérisées par les vastes mouvements sociaux de par le monde. Les années 70,

comme l'affirment nombre d'historiens, aurent été les années anémiées par le déaillonnement. Déaillusions au Vietnam, à la Maison-Blanche, le Watergate, à Wall Street - l'avènement de l'OPÉP - et j'en passe. Les années 80 par contre s'annoncent comme étant les épisodes du "me, myself and I". Cette recherche individualiste est le thème des grands ouvrages actuels.

Georges Lipovetsky via "L'ère du vide" - lequel ouvrage est un essai sur l'individualisme contemporain - nous montre les grandes prétentions d'aujourd'hui: le ridu politique incarné dans la candidature d'un grand comique français aux élections présidentielles et par extension par un certain Parti Rhinocéros qui charge tout contre dehors. Cet individualisme se veut également une

forme de narcissisme singulier. A travers l'ère du vide on accède à la conservation la plus totale du "je-me-fous-du-monde-entier". Cet essai est d'autant plus intéressant qu'il se veut un post-mortem d'une génération habituée à se serrer les coudes sur les lignes de piquetage et aux salles d'urgence au lendemain d'une émeute universitaire... En effet cette recherche implique un développement certain de thèmes plus personnels. D'une manière ou d'une autre on peut presque qualifier ces thèmes d'une découverte d'un néo-existentialisme, plus personnalisé. Dans ce néo-existentialisme, nommons-le ainsi, réside la fuite en avant des fondements du réel, de l'existence, du quotidien bref, de la vie. S'incline ici l'insoutenable légèreté de Kundera. Une légèreté qui frôle le nihilisme ou tout n'est rien. Une légèreté

qui tente d'expliquer l'irréparable de la vie, le gris que l'on renie jour après jour, l'avenir qui s'écroule, les amours qui meurent, le présent qui endette et le passé qui empiète. Kundera n'est pas un pessimiste, mais bien un observateur acide de la Vie.

Par contre le Traité sur la béatitude et le désespoir s'apparente beaucoup plus à un pessimisme donné. Dans son Traité, Kundera nous amène à concevoir l'espérance comme la forme sentimentale la plus malheureuse qui soit: c'est précisément de l'espérance que naissent les déceptions. Refuser d'espérer c'est un peu tendre vers la légèreté de Kundera.

Finalement ces auteurs incarnent une des plus brûlantes réelles sociolittéraires aujourd'hui: le déaillonnement.

La formation de l'acteur

Dans le cadre d'un projet d'animation, de promotion du théâtre dans les écoles polyvalentes de la province, le Département d'art dramatique proposera une journée complète d'ateliers portant sur les principaux aspects de la formation de l'acteur. Ces ateliers seront offerts à des groupes d'une vingtaine d'élèves du 1^{er} niveau secondaire préalablement sélectionnés en raison de l'intérêt déjà démontré par ceux-ci pour le théâtre ou pour les activités culturelles en général.

Quatre ateliers d'une durée de 75 minutes chacun seront offerts au cours de cette journée de travail intensif. La journée débutera par un atelier d'expression corporelle (ou mouvement), suivi d'un atelier portant spécifiquement sur le volz. En après-midi, les participants assisteront à un atelier d'improvisation, puis à un dernier en interprétation. Ces ateliers seront animés par deux étudiants inscrits au Département d'art dramatique, soit Jean-François Paulin et Ginette Hasché. Leur travail sera supervisé par le professeur Clarence Poirier, responsable du projet.

Une quinzaine d'écotes secondaires francophones devraient être visitées au cours des prochains mois. Le Département d'art dramatique tient à

remercier l'Association Activités-Jeunesse qui prête un concours précieux à ce projet.

Sur le Campus

Un des objectifs du projet étant d'offrir une initiation au théâtre et plus particulièrement au travail inhérent à la formation de l'acteur telle qu'offerte par le Département d'art dramatique, le Doyen de la Faculté des arts, Monsieur Fernand Arseneault, nous a suggéré d'offrir cette même journée d'ateliers sur le Campus de Moncton. L'idée a été trouvée excellente et c'est pourquoi nous annonçons la tenue d'une telle journée le samedi 15 février prochain.

Il est bien évident que nous considérons ces ateliers comme un service à la population étudiante, c'est pourquoi nous voulons qu'ils soient gratuits. Cependant, afin d'assurer l'efficacité des ateliers, nous devons limiter le nombre d'inscriptions à vingt (20). Dans ce même esprit et afin de prévenir l'inscription de gens non motivés, au détriment des vrais intéressés, nous exigeons un dépôt de 5,00\$ aux personnes qui s'inscrivent. Cette somme leur sera par ailleurs remboursée le 15 février, à la condition

qu'ils (ou elles) aient bel et bien assisté aux ateliers.

Pour tout renseignement complémentaire relatif à ce projet, prière de contacter le professeur Clarence Poirier (tel: 4394). Pour vous inscrire, veuillez vous

présenter au secrétariat ou Département d'art dramatique les lundis, mercredis et samedis. N'oubliez pas que le nombre de participants est limité à vingt (20) et qu'il vous faudra effectuer un dépôt de 5,00\$ remboursable aux conditions indiquées (haut).



Chaque lundi soir
soirée spaghetti

Tout ce que
vous pouvez
manger...



726 Mountain rd Moncton N.—B. tél:855—5000
Restaurant licencié bar salon

Du 5 au 9 février Au ciné-campus

Péril en la demeure

Francis. 1984. 100 min. CouL. Drame policier écrit et réalisé par Michel Deville, d'après le roman Sur la terre comme au ciel de René Belletto. Phot. Marie-Thérèse Mus. Mus. Brahms, Grandos, Schubert. Mont. Raymond Guay. Int.: Christophe Malley, Nicole Garcia, Anémone, Michel Piccoli, Richard Bohringer.

Professeur de musique impécunieux, David Aurpith accepte de donner des leçons de guitare à la fille adolescente du riche couple Tomblazy. Julia, la mère de son élève, entraîne David dans une liaison passionnée en le rejoignant dans son appartement minable. Par ailleurs, David fait la connaissance d'un étrange personnage qui se dit chargé de lui M. Tomblazy pour récupérer d'importantes informations. C'est David cependant qui abat Tomblazy, lequel celui-ci le surprend avec sa femme. Mais une voisine des Tomblazy renvoie David sur l'étrange rôle joué par Julia en cette affaire. Le jeune homme n'est pas au bout de ses surprises.

Avec son élégance habituelle et un contrôle assuré des éléments du langage cinématographique, Deville dénoue une histoire mystérieuse aux retournements déconcertants. Une certaine ironie se fait sentir aussi bien dans le comique complexe du récit que dans l'apprentissage froid du traitement. Tout est mis au point avec précision dans ce puzzle qui réjouit de laisser l'opressez maints spécialistes de montage et particulièrement soigné et des combédiens de classe adroitement dirigés rendent justice à ces dialogues intelligents.

Ce récit à aspects équivoques fait place à des scènes d'un érotisme recherché.

Distributeur: Action-Films

Films à l'écran—15,78\$

Au volley-ball

Les Aigles surprennent à "la classique" de Dalhousie

Lors de la septième classique de volley-ball, présentée à Dalhousie les 24, 25 et 26 janvier derniers, les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont certes prouvé qu'ils pouvaient non seulement bien figurer dans leur circuit, mais également dans les compétitions d'envergure nationale.

Yves Blouin

Leur septième place au classement général n'a aucune signification, si on s'en tient au calibre de jeu démontré par les Aigles. Les protégés de l'instructeur Michel Paiement ont offert une performance digne de leur talent, réussissant même à rivaliser face à des équipes classées parmi les 10 meilleures au pays.

Début difficile

Dès le premier match de cette classique, les Aigles Bleus se sont rapidement aperçus que cette compétition regroupait d'excellentes formations. En effet, les puissants Wesmen de l'Université de Winnipeg, champions de ce tournoi, étaient les premiers adversaires des Aigles. Comme ce fut le cas durant toute la fin de semaine, l'équipe de Winnipeg a rapidement pris l'initiative dès le début pour faciliter sa survie avec la victoire en trois sets.

Selon le mentor des Aigles, le club de Winnipeg est beaucoup trop fort. "Lorsqu'une équipe comme celle de Winnipeg réussit à terminer le tournoi sans avoir perdu aucune partie, cela prouve qu'ils sont dans une classe à part".

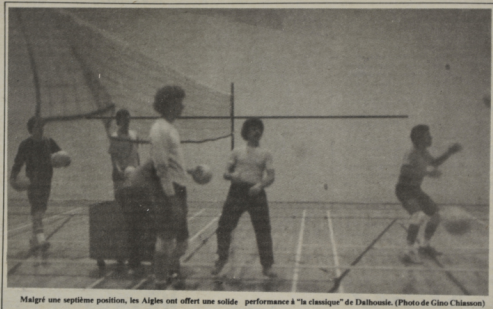
Cependant, dans la deuxième rencontre de la ronde préliminaire, les Aigles sont revenus en force pour vaincre en quatre sets les représentants de Laval, classés meilleure équipe du Québec et neuvième au pays.

Un superbe match

Par la suite, les spectateurs ont assisté au match par excellence du tournoi, lorsque les Aigles Bleus et les Warriors de Waterloo s'affrontaient. Le gagnant accéda à la ronde semi-finale. Même si cette meilleure formation de l'Ontario est classée cinquième au pays, les Aigles Bleus ont offert leur meilleure performance de l'année. Résultat, après un duel durant plus de deux heures et 30 minutes, la troupe de Waterloo a défilé, mais non sans difficulté, les Aigles en cinq sets de 15-13, 14-16, 16-14, 13-15 et 15-11. Néanmoins, si on tient compte des pointages et surtout de la qualité de l'adversaire, il aurait été difficile de demander mieux, car les hommes de Michel Paiement ont lutté de pied ferme tout au long du match pour finalement s'avouer vaincus à la toute fin.

Après cette guerre de tranchée contre Waterloo, cinq minutes plus tard, juste le temps de retrouver leur souffle, les Aigles affrontent Sherbrooke, une équipe qui n'avait pas encore savouré la victoire depuis le début de la classique. Les Aigles se sont inclinés en trois sets consécutifs.

Selon l'instructeur, la cause de ce



Malgré une septième position, les Aigles ont offert une solide performance à "la classique" de Dalhousie. (Photo de Gino Chiasson)

revers est facile à expliquer. "À la suite de cette défaite crève-cœur contre Waterloo, les joueurs étaient non seulement affectés moralement, mais aussi physiquement. De plus, il est tout à fait humainement impossible de fournir un tel rendement pendant deux matchs consécutifs", avoue sans hésitation M. Paiement.

Puis, à la suite d'un repos bien mérité de trois heures, les Aigles ont retrouvé leurs forces et leurs ailes pour facilement s'enlever avec une victoire en trois sets aux mains des Blues de Toronto, la septième meilleure équipe au pays. Ce gain a du même coup permis aux Aigles

de terminer au septième rang du classement.

Toutefois, ce classement n'a certes plus la même signification, si on tient compte du déroulement de la classique. En effet, les Aigles auraient pu connaître un meilleur sort s'ils avaient bénéficié d'un plus long repos avant le match contre Sherbrooke.

Même si les joueurs des Aigles ont fourni un effort collectif remarquable, il faut mentionner que le vétéran de cinq saisons avec les Aigles, Gilles Boudreau, a été choisi au sein de l'équipe d'étoiles. Certes une belle récompense pour l'effort

déployé durant le week-end. On se souviendra que ce même Gilles Boudreau l'Atlantique la saison dernière.

Enfin, le pilote de l'équipe tient à souligner la magnifique performance de ses joueurs. "Lorsqu'une équipe comme la nôtre réussit à vaincre la septième et la neuvième meilleure formation au pays en plus d'avoir réussi à tenir une guerre de deux heures 45 minutes contre la cinquième meilleure équipe au pays, il est difficile de demander mieux. C'est sans aucun doute la plus grande satisfaction depuis deux ans", lance catégoriquement l'instructeur satisfait de la tournure des événements.

Jouer au volley-ball, c'est CEPSitant Première édition du tournoi Volantin le 15 février

Les organisateurs de la semaine d'Éducation physique et des loisirs présentent, dans le cadre de leur semaine annuelle qui se tiendra du 10 au 15 février prochain, la première édition du tournoi de volley-ball Volantin, qui aura lieu le samedi 15 février, le lendemain de la Saint-Valentin, (d'où le nom du tournoi), au gymnase du CEPS, dont c'est le 10^e anniversaire cette année.

Robert Laflamme

Helder Duarte, responsable de l'événement, mentionne que le comité

organisateur a pris cette décision à la suite des demandes répétées de la part des étudiants qui désirent que l'on présente un tournoi semblable au tournoi Citrouille après les Fêtes.

La 10^e édition du tournoi Citrouille, on s'en souviendra, a remporté un succès monstre en octobre dernier attirant 200 volleyeurs et volleyeuses répartis dans les trois catégories suivantes: féminine, masculine et mixte. Pour la première du tournoi Volantin, on attend à peu près le même nombre d'équipes participantes.

Les adeptes de volleyball, intéressés à prendre part à cette activité, n'ont qu'à se rendre au local 204 du Caps. On accepte les inscriptions jusqu'au lundi 10 février prochain.

Ne perdez pas de temps et courez vous inscrire au CEPS. "Amoureux ou pas, on embarque dans le tournoi Volantin", affirme Helder, tout en ajoutant que plusieurs surprises attendaient les participants.

sports

Profil d'Anges

Velma Richard et Ginette Poirier

GINETTE POIRIER

La dévotion a forcé Ginette Poirier à renoncer à la compétition, du moins pour cette saison. En effet, en raison d'une sérieuse blessure, elle a dû abandonner son poste de joueuse avec les Anges Bleus. Toutefois, elle reste attachée à l'équipe en tant que statisticienne officielle. "Son intérêt pour le volley-ball, son sérieux et son sens des responsabilités lui permettent de bien jouer son rôle", affirme l'entraîneur Daniel O'Carroll.

René Landry

Ginette est originaire de Moncton. Agée de 19 ans, elle poursuit des études en Education physique. En 81-82 et en 83-84, Ginette a remporté, avec les Vedettes de Mathieu-Martin, des championnats de conférence au volley-ball. Avant son entrée à la Polyvalente, en neuvième année, elle avait été choisie athlète de l'année.

Ginette envisage de terminer son baccalauréat en Education physique pour ensuite poursuivre des études en physiothérapie ou encore enseigner l'éducation physique dans une école de niveau élémentaire.



Ginette Poirier

VELMA RICHARD

Velma Richard, de Mont-Carmel, à l'île-du-Prince-Édouard, est la soigneuse-gérante de l'équipe féminine de volley-ball de l'Université de Moncton, les Anges Bleus. Agée de 21 ans, elle en est à sa quatrième année d'études en Education physique. Elle a déjà été membre d'une équipe junior de balle-molle de l'U.-P.-E. qui a participé aux Jeux du Canada.

"Très dévouée, Velma est devenue, par son souci de bien servir l'équipe, une personne fortement appréciée par toutes les joueuses, souligne l'entraîneur Daniel O'Carroll. Tranquille, disponible, compétente, toutes des qualités dont elle fait preuve".

"Comme soigneur de l'équipe", affirme Velma, "je veux donner toute mon aide pour que l'équipe soit en bonne santé toute la saison."

Velma envisage d'enseigner l'Education physique dans une école élémentaire après ses études à l'U. de M. "Et j'aimerais aussi devenir entraîneur de balle-molle ou de volley-ball."



Velma Richard

DEMEUREZ-VOUS A
GRECO VILLE?

2 endroits

**Livraison gratuite
en 30 minutes
ou votre pizza est gratuite!!!**

si les conditions le permettent

GRECO

PIZZA A l'EMPIRE OU PIZZA GRATUITE!
de 17h à la fermeture

**Club
Cosmopolitan**

**En
spectacle
lundi et mardi
les 10 et 11
février**

<REGATTA>

De Toronto-succès 45 t.
à leur actif: "I did it for you"

ETUDIANTS seulement 2 00 \$

700 Main

Contre les Panthers frustrés Les Aigles perdent aux poings...mais l'emportent aux points!

Les Aigles Bleus ont peut-être perdu les honneurs du gala de boxe qui a éclaté à 21 h de la fin du match les opposant aux méchants Panthers, mais c'est important encore, les hommes de Jacques Noël ont eu le meilleur au tableau indicateur par la marque de 5 à 1 face aux représentants de l'île-du-Prince-Édouard, dans une rencontre disputée le 24 janvier dernier à l'aréna Jean-Louis-Lévesque.

Robert Laflamme

Les Aigles ont donné toute une démonstration sur l'art de jouer au hockey aux Panthers qui n'ont guère apprécié être ridiculisés de la sorte. C'est pourquoi, Bob Macdonald s'est rue sur Alain Arsenault, qui venait de frapper également Dan Revell devant le banc des Aigles, avec moins de trois minutes à faire à la rencontre. Il n'en fallait pas plus pour que le banc des Panthers se vifit et, dès cet instant, les spectateurs ont eu droit à une des plus belles cartes de boxe à avoir été présentée à Moncton depuis longtemps.

Les Panthers, beaucoup plus gros et forts physiquement que les Aigles, s'en sont donnés à cœur joie et ils ont remporté la majorité de leurs batailles.

Outre Arsenault, Eric Cormier, Gatien Dumoulin, Pierre Alexandre, Dave Quigley, Alain St-Arnaud et Serge Amyot ont été les plus actifs du côté des Aigles Bleus. Seuls Arsenault et Dumoulin ont été suspendus par la ligue. Deux joueurs des Panthers, dont Bob Macdonald ont aussi été suspendus.

Après que le calme eut été rétabli, l'arbitre a demandé aux deux instructeurs d'envoyer dans la mêlée six joueurs chacun afin de terminer le match qui s'éternisait déjà depuis plus de trois heures.

Au total, l'officiel a décerné 354 minutes de pénalité, dont 268 au cours de l'unique troisième période.

Après avoir, en fin de deuxième période, l'arbitre Dave McMeave de Fredericton, avait dû arrêter le match avec 27 secondes à faire en deuxième période à la suite d'une altercation qui est survenue quand Tony Hésadulic, le gardien des Panthers, a asséné un coup de bâton à la tête de Mike Fafard.

Côté hockey, les Aigles ont dominé de la première à la dernière minute. Ils ont été parfaits presque à tous les niveaux. Encore une fois, la défensive du Bleu et O's s'est montrée impénétrable. Pierre Alexandre, qui continue de surprendre, ainsi que Dave Quigley, ont été les figures dominantes.

François Boudreau, Eric Cormier, Serge Amyot et Claude Lefebvre, avec un doublé, ont inscrit les filets des Aigles Bleus tandis que Bob Macdonald réussissait l'unique but des Panthers. Les Aigles Bleus ont poursuivi leur bon travail lorsqu'ils ont baffolé les Red Devils de UNB au compte de 11 à 2, deux jours plus tard. Boudreau, Stills, Amyot et Cormier avec deux buts chacun, ainsi que Claude Vilgrain, Claude Gosselin et Marc Poliquin, avec son premier but dans le circuit de l'Atlantique, ont fait bouger les cordages du côté des Aigles Bleus.

Terry Wood et Terry Balcom ont été les seuls à déjouer Dave Quigley, solide pour



Sur cette séquence, Eric Cormier trompe la vigilance du gardien des Panthers. Cette scène s'est produite à cinq reprises au cours du match. (Photo de Gino Chiasson)

une troisième rencontre d'affilée devant la cage des Aigles Bleus.

Grâce à ces deux victoires, la troupe de Jacques Noël a accentué son avance en

tête de la division MacAdam. Les Aigles ont un dossier de 15 victoires et deux revers (mais d'hier contre les Thommies non compris) et six points d'avance sur

les Panthers qui ont toutefois une partie de passer sous le jaugeur.

Voir l'entrevue page 14

Volley-ball "À la classique de Dal, les Anges terminent au 6e rang

La formation féminine Bleu et Or de l'Université de Moncton au volley-ball, a offert une performance satisfaisante, lors de la septième classique de volley-ball, présentée à Dalhousie les 24, 25 et 26 janvier dernier.

Yves Blouin

Les Anges ont démontré qu'elles pouvaient rivaliser et tenir tête aux équipes classées parmi les 10 meilleures au pays. Parmi les huit équipes inscrites au tournoi, les Anges ont terminé au sixième rang au classement général.

Pour plusieurs, cette performance peut paraître moyenne, mais lorsqu'on tient compte de la qualité du jeu des équipes en présence telles Winnipeg, Toronto, Sherbrooke, on peut comprendre la satisfaction des Anges d'offrir terminé au sixième rang. On se souviendra que la troupe de Daniel O'Carroll n'avait pu faire mieux qu'une dernière position l'an dernier.

En ronde préliminaire, les Anges ont disputé trois rencontres. D'abord, elles se sont inclinées en trois sets devant les redoutables Lady Wesmen de Winnipeg, couronnées championnes du tournoi. Devant l'équipe hôte, les Tigers de Dalhousie, elles ont baissé pavillon, mais ont tout de même tenu la limite.

Enfin, leur victoire a été facilement acquise aux mains des Maraudeurs de l'Université McMaster, les baffautant en trois sets.

Belle opposition

Par la suite, la semi-finale de consolation n'a pas été une étape difficile à franchir puisque les Anges ont lésivé les représentantes de l'Université Mount Allison en trois sets. En finale de consolation, elles se sont affrontées avec les Bleues de l'Université de Toronto, classées septième au pays. Les Anges n'ont pas été une proie facile s'avouant vaincue difficilement en quatre sets de 4-15, 9-15, 15-10 et 13-15.

Selon le mentor de l'équipe, M. Daniel O'Carroll, cette compétition sera sans aucun doute une source de motivation pour la dernière étape de la saison qui s'annonce difficile pour toutes les équipes. "Compte tenu de la qualité des équipes inscrites à cette classique, une sixième position est satisfaisante, car le calibre était extrêmement fort. Nul doute qu'une telle expérience devrait renforcer la confiance des membres de l'équipe et nous permettra de terminer la saison en beauté", lance l'instructeur tout en airotant son café.

En ce qui a trait aux performances individuelles, il ne faudrait surtout pas passer sous silence la remarquable performance de Julie Lapointe, qui a été choisie parmi l'équipe étoile de cette classique. De plus, Julie Lapointe a terminé au sixième rang dans le domaine des attaques et quatrième aux services pour l'ensemble du tournoi. Elle a toutefois été devancée par sa collègue Maryse Lallier qui elle-même a terminé la compétition au deuxième échelon pour les services. Pour ce qui est des blocages, Yvette Richard a aussi bien fait en se méritant la neuvième place. Lise Lanteigne, pour sa part, a terminé au même rang, pour les services.

Outre Julie Lapointe, Christine Drakik de Toronto, Missy McNeil du Manitoba, Pauline Leclerc de Lével, Karen Fraser de Dalhousie et finalement, Brenda Brost de Winnipeg, complètent cette formation de rêve.

Le comité organisateur de cette septième classique, a également décerné le titre de la joueuse la plus utile du tournoi à Ruth Burchuk de Winnipeg. Dans la même veine, Mika Burchuk a été choisi entraîneur par excellence du tournoi.

Semaine d'Education physique et de loisirs

Comme à toutes les années, l'école d'Education physique et loisirs organise une semaine tout à fait spéciale. En effet, du 10 au 15 février prochain une panoplie d'activités et de conférences est de mise.

Yves Blouin

Denis Bourgeois, coordonnateur, Pierre Alexandre, trésorier, et Sylvie Carpentier, trésorière, appuyés des 190 autres étudiants inscrits en éducation physique et en loisirs, forment le comité organisateur de cette semaine qui coïncide avec le 10^{ème} anniversaire du CEPS.

Parmi les activités à retenir, il y a entre autres, le et le fromage qui sera l'activité d'ouverture. Également, la venue de l'hypnotiseur le "grand" Réal Roussel sera sans aucun doute une soirée de plaisir à ne pas manquer. De plus, il y aura au programme une soirée d'amateur qui promet de nous réserver des moments inoubliables. Il ne faudrait surtout pas oublier le fameux "lounou" "fabu" qui en sera à sa deuxième édition cette année.

Au cours de cette semaine, le comité organisateur a aussi prévu deux journées portes ouvertes. La première porte ouverte aux gens de se familiariser avec les micro-ordinateurs de l'école de Nutrition,

de sorte qu'en plus des appareils qui sont en démonstration, il y aura des conseillers sur place et les intéressés pourront passer le physy-test et le test d'éducation physique-loisirs. Pour ce qui est de la seconde journée portes ouvertes, elle donnera la chance à tous ceux et celles qui désireront faire de l'activité physique de la faire librement, car le CEPS sera disponible à tous.

Toujours dans le cadre de cette semaine spéciale, il y aura comme à toutes les années, le traditionnel banquet. Lors de cette soirée d'échanges, il sera possible de connaître les récipiendaires du mérite étudiant en éducation physique et en loisirs.

Maintenant, en ce qui concerne les conférences prévues durant la semaine, il y aura entre autres, M. John Yausa, président de l'Association canadienne des Parcs et Loisir et directeur général de Katimavik qui parlera de l'avenir du loisir au Canada.

Pour sa part, Madame Yvonne Finn, responsable du comité de promotion des Angés Bleus de l'Université de Moncton donnera une conférence sur la présence d'un fœtus dans le sport. Également, il sera possible d'entendre le Dr Daniel Beaudry, pneumologue.

Entre les lignes

Entre les lignes... Un total de 47 buts ont été inscrits lors de quatre affrontements **Aigles/Panthers...** Les **Aigles** ont le meilleur 29 à 18... Ils ont remporté trois victoires (9 à 4, 10 à 5 et 5 à 1) et subi un revers (8 à 5). **Dave Gugley** a été nommé le joueur de la rencontre du 24 janvier contre les **Panthers** et **François Boudreau** a reçu le même honneur contre les **Red Devils** le 26 janvier... **Boudreau**, indolemment, occupe le quatrième rang des marqueurs du circuit avec 37 points... **Claude Lefebvre** (18 buts), 19 passes) est également 37 points... **Eric Cormier** et **François Sills** ont respectivement 35 et 34 points... La défensive des **Aigles Bleus** occupe le troisième rang de la ligue... **Dave Gugley** (3, 49) et **Danny Bérubé** (5, 16) ont une moyenne cumulative de 3, 86... Les **Thommas** (3, 78) et les **Tigers de Dalhousie** (3, 88) sont les meilleurs à ce chapitre... **Claude Vilgrain** (12 buts et 14

passes) a de la difficulté à retrouver son rythme de croisière après avoir été blessé au premier semestre... **Vilgrain** a souvent changé de compagnon de trio, ce qui n'a pas été le cas l'an passé... A pareille date, l'année dernière, **Vilgrain** avait une fiche de 23 buts et 21 passes pour 44 points après 16 parties... Un retard de 18 points, mais il faut dire que le numéro 18 des **Aigles** a part plusieurs rencontres au premier semestre... Même si **Alain Richard** n'a pas encore trouvé le fond du fil depuis le début de la saison, il est en avance sur sa production offensive de la saison dernière... L'an passé à pareille date, **Richard** avait un dossier de 7 buts et 11 passes... Jusqu'à cette saison, le 6 des **Aigles** totalise 20 passes... **Richard** a célébré son 23^e anniversaire de naissance jeudi passé... L'ailier droit recrue **Mike Falarid** l'a imité le lendemain (vendredi 31 janvier)... Bonne fête...

La méléce générale Aigles/Panthers Le service des sports entend rectifier la situation

Les responsables des sports interuniversitaires et l'Université de Moncton ont qualifié de tout à fait déplorable la façon dont est terminé le match de hockey qui a eu lieu le 24 janvier dernier entre les Aigles Bleus et les Panthers de l'école du-Prince-Edouard.

Le directeur de l'École d'éducation physique et de loisirs, M. Jean Nowlan, a déclaré que la bagarre générale qui a éclaté en fin de troisième période était "un spectacle disgracieux que nous dénonçons comme étant un comportement inacceptable sur la scène interuniversitaire".

Il a ajouté qu'une concertation des responsables du sport interuniversitaire sera nécessaire pour rectifier cette situation pour qu'elle ne se reproduise pas.

Le Directeur des sports, M. Daniel MacDonald, a indiqué que des pressions seront faites auprès des dirigeants de la Ligue pour que des mesures plus sévères soient mises en place. Il a ajouté qu'il abordera le sujet avec les dirigeants de la Ligue.

L'entraîneur des Aigles Bleus, M. Jacques Noël, a dit souhaiter que les entraîneurs et les arbitres de la Ligue exercent un meilleur contrôle en vue de mettre fin à un malaise qui semble troubler l'ensemble de la Ligue. "Si vous et chacun - arbitres, entraîneurs et joueurs - prennent leurs responsabilités et font leur travail, la situation s'améliorera".

Somme toute, le comité organisateur s'attend et espère une bonne participation de la masse étudiante ainsi que de la population de Moncton en général, car plusieurs autres activités viendront se greffer à celles qui sont énumérées précédemment.

Il est à préciser que la programmation détaillée paraîtra dans la prochaine édition du Front. D'ici-là, rendez-vous au CEPS pour vous inscrire aux diverses activités présentées et n'oubliez surtout pas le thème de la semaine qui est: Être un participant c'est CESTIST.

Graffiti sportif

Au hockey, les Aigles Bleus joueront leurs trois prochains matches à l'extérieur. En effet, le mercredi 5 février, ils visiteront les Mounties à Mount Allison, la rencontre débute à 19h30. Puis, le samedi 8 février à 19h30, les Tigers de Dalhousie seront les adversaires des Aigles. Enfin, le lendemain, soit le dimanche 9 février, la troupe de Jacques Noël croquera le fer avec les X-Men de l'Université St-François-Xavier. La partie est prévue pour 14h00.

Les Angés Bleus, au volley-ball, visiteront à deux reprises les représentantes de l'Université d'Acadia. Le premier match aura lieu le vendredi 7 février à 20h00. En ce qui concerne le deuxième affrontement, il est prévu le lendemain, soit le samedi 8 février à compter de 13h00.

Au handball, les Aigles Bleus de l'Université de Moncton participeront à un tournoi le dimanche 9 février prochain. La compétition sera présentée au stade du CEPS à compter de 10h00.

Enfin, voici le calendrier des prochaines parties au hockey du SAR.

Classe Gentilhomme:

Le mardi 4 février
à 18h30 Génie Civil vs Les Mega Wise
à 19h45 Génie vs Labatt Biodegradés
à 21h00 J.R. de la comptabilité vs Les Res. DP&A & Laquator
à 21h15 Les Isotopes vs Les Bratons

Classe semi-compétitive:

Le lundi 3 février
à 16h45 Five Alive vs Hockey Pucks
à 18h00 Les Poachers vs JRS
à 19h15 Keith vs Education Physique
à 20h30 Les Ingénieurs vs Roots
à 21h45 Républicains Alpine vs Fêteux du Nord
Le jeudi 6 février
à 22h15 Five Alive vs JRS

Classe compétitive:

Le jeudi 6 février
à 18h30 Ed. Phys. et Loisirs vs Les Infocomm
à 19h45 Génie vs Labatt Lite.

Erratum

La direction du journal Le Front tient à s'excuser auprès de ses lecteurs et lectrices pour le mélange des photos de la partie de hockey qui apparaissent à la page 13 du Front du 27 janvier dernier.

La direction

Red carpet coffee services

division de Hudson's Bay Vending



Hudson's Bay Vending

division de
Hudson's Bay vente au détail

117 Robinson
Moncton, N.B. E1C 8M7
Téléphone (506) 389-2277

Salonard

FILM

Dans le cadre du Festival de films, commandé par le comité de Solidarité avec les peuples d'Amérique Latine (SAPAL), vous pourrez voir *Luttes de pouvoir au El Salvador*, le jeudi 6 février, au local 389 de l'Édifice Leopold-Tallon du Centre universitaire de Moncton, à midi.

Tous sont les bienvenus et apportez votre goûter.

Assemblée générale des Médias académiques universitaires Inc.

Le lundi 3 février 1986 à 19h00
Faculté des arts au local 106

A l'ordre du jour, on discutera notamment des points suivants:

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Vérification du quorum;
- 3) Élection d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée;
- 4) Adoption de l'ordre du jour;
- 5) Approbation du procès-verbal du 02/12/85;
- 6) Élection du président des MAUI;
- 7) Amendements à la constitution;
- 8) Varies;
- 9) Clôture de la séance.

N.B. Étant donné qu'il y a eu aujourdhui de la dernière assemblée générale, nous complétons cette assemblée par le dernier point à l'ordre du jour qui était "le projet de reconstruction de la FEUM".

Au plaisir de vous rencontrer à cette assemblée générale.

Yvon Lacoste
Président des MAUI

ROULEZ POUR DES MILLIONS

Cette année encore, la communauté universitaire participera activement à la Campagne annuelle *Roulez pour des millions*, de l'Agence Grande Frère Grandes sœurs, qui se déroulera le samedi 8 février, à compter de 10 heures, à la salle de quilles Fairlane, rue Mountain, à Moncton.

L'année dernière, 21 équipes ont représenté le campus de Moncton et les fonds recueillis se sont élevés à 3,325\$. Cette année, l'objectif visé est de 30 équipes et 4 000\$. Le responsable du campus de Moncton, M. Viateur Viel, invite la communauté universitaire à former des équipes de cinq participants, à trouver des commanditaires et à y participer.

Comme toujours, les parties, les souliers, le café et les belges sont offerts gratuitement. Il vous appartient d'apporter les feuilles de commanditaires bien remplies et de bien vous amuser.

Concours d'art oratoire

Le 9^e Concours annuel d'art oratoire de l'Université de Moncton se tiendra le dimanche 16 mars, à 13 h 30, à la Galerie d'art. Les éliminatoires sont prévus pour le vendredi 7 mars, au même endroit.

Tous les étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton sont encouragés à y participer. Pour la première fois, le Centre universitaire de Shippagan et le programme d'entraînement, on vous donnera des conseils à ce sujet. Les heures de rendez-vous sont les suivantes:

Le sujet traité est laissé à la discrétion des concurrents. La durée du discours est de huit à dix minutes. Le premier prix est de 400\$, le deuxième de 250\$ et le troisième de 150\$. Des prix supplémentaires de 100\$ sont offerts pour les sujets imposés.

Les formulaires d'inscription sont disponibles aux secrétariats des facultés et écoles.

A VENDRE

2 haut parleurs de marque Audio Sphere Research, quatre voix chèque, 120 WATTS RMS. Pour plus d'information, contactez Jean-Yves au 855-2473 ou 858-4526

Film

N'oubliez pas! Festival de films

Thème: Film et pouvoir

Le jeudi à 12h00

Local 389 Tallion

6 février: *Battles for El Salvador* (Luttes de pouvoir au El Salvador)

UNE PRÉSENTATION DE SAPAL (Solidarité avec les peuples de l'Amérique Latine)

EMPLOI

Un passe-temps peut le rapporter un peu d'argent et beaucoup de plaisir. Tu maîtrises bien un sujet particulier, tu veux le faire un peu d'argent, contacte-nous!

Nous sommes présentement à la recherche d'animateurs, d'animatrices pour enseigner des ateliers socio-culturels.

Communiqué avec le Centre d'emploi pour étudiants sur le campus au 410 Tallion ou composez le 858-4181:

Pour info:
Loisirs socio-culturels
Services aux étudiants
Centre universitaires de Moncton

Service d'Évaluation de la Condition Physique

Vous êtes préoccupés par votre condition physique? Si oui, l'U de M vous offre un service d'évaluation de la condition physique, au CEPS de l'Université. On évalue votre condition physique pour le modique somme de 10\$ par étudiant et de 25\$ par enseignant. En plus, si vous désirez débiter un programme d'entraînement, on vous donnera des conseils à ce sujet. Les heures de rendez-vous sont les suivantes:

- lundi: 10h à 14h
- mardi: 16h à 20h
- mercredi: 10h à 14h et 15h à 21h
- jeudi: 12h à 20h
- vendredi: 10h à 16h

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 858-4165, ou pour de plus amples informations, contactez Marcel Power ou Gilles Arseneau.

A vendre

Moblette Honda à vendre 70cc avec deux casques neuf, tout comme la moblette. Moins de 4000 km d'inscrit sur le contact Jean-Yves au 855-2473 ou 858-4526.

Conférence

Le groupe ABKI-Y, anciennement Education à la solidarité internationale, accueille des représentant-e de Jeunesse-Canada-Monde qui présentent une conférence sur le Zaire. Les conférenciers-ères sont des participant-e canadiens et zairois du programme Jeunesse-Canada-Monde, et nous entretiendrons de leur expérience au Zaire, dans le but de présenter un regard neuf sur l'Afrique et le Tiers-Monde.

Vous êtes cordialement invité-e à cette conférence qui se tiendra le mercredi 5 février, de 12h à 13h, au 442 Tallion.

AVIS

Tout(e) étudiant(e) intéressé(e) à s'impliquer activement dans la F.E.U.M. peut le faire via de nombreux comités au sein desquels la F.E.U.M. doit être représentée.

Une expérience des plus intéressantes attend les futurs membres de ces comités. Plusieurs de ces comités, de la F.E.U.M. ou du Sénat académique, vous fourniront l'occasion de vous familiariser avec des sujets auxquels vous portez une attention particulière. Selon vos intérêts, nous nous ferons un plaisir de vous orienter vers un comité qui correspond spécialement à vos aspirations.

Pour de plus amples informations:

Directeur aux affaires internes
159, avenue Massey
Moncton, N.-B.
ÉTA 359

Spectacle d'Hypnotisme

Une soirée de rire avec le grand RAO, Hypnotiseur reconnu. Le lundi 10 février à 19 h, au local 119 de la Faculté des sciences de l'éducation.

Prix: 2.00\$ à l'avance - 3.00\$ à la porte
Billets en vente au CEPS et à la Librairie scadienne.

LA GALERIE D'ART

UNIVERSITÉ DE MONCTON

DU 5 FÉVRIER AU 2 MARS

Magda Mujica et Ariane Thézé
Photographie
Hans Hedley
Photographie
Pierre LeBlanc
Photographie

HEURES D'OUVERTURE

Mar.-Ven. - 12h30 - 16h30
Mercredi - 19h
Sam. & Dim. - 14h - 16h

TOURNÉES GUIDÉES

Lun.-Ven. - 9h à 16h30
Aussi pendant les heures d'ouverture

RADAR (T) PROPOSE UN ATELIER DE TOURNÉE

LA PHOTO SECRÈTE
UNE ACTIVITÉ EN ÉQUIPE!

Au cours de cette exposition, qui met en vedette la photographie, les groupes qui visiteront la Galerie avec un guide peuvent bénéficier d'un atelier de mise en scène photographique, axé sur l'intention et l'histoire derrière l'image.

4 ÉQUIPES - 4 INTENTIONS - 4 PHOTOS

Le groupe s'est divisé en quatre équipes et chacune d'elles produira une photo ou vidéo Polaroid illustrant une émotion, un gag ou une idée. Cette intention, inspirée par le vécu et l'environnement immédiats de l'équipe, demeurera secrète jusqu'à la mise en commun des résultats.

Chaque équipe remplira un journal de bord, décrivant l'usage qu'elle a fait du décor et des accessoires, notant l'intention de la photo et la fonction des membres de l'équipe. La distance, l'éclairage, le cadrage seront inscrits, et la prise de la photo verra terminer l'exercice.

BASE MATÉRIELLE À EXPLOITER EN SUITE!

Quand vous quittez la Galerie les photos et les travaux de bord vous accompagnent. Des activités reliées à la lecture de l'image seront proposées au responsable du groupe pour mettre en valeur l'intérêt suscité par l'atelier. Les secrets de chaque équipe pourront enfin être dévoilés!

RENSEIGNEZ-VOUS
OBTENEZ UN RENDEZ-VOUS
SERVICES ÉDUCATIFS - 858-4062

PARTY MALIBU!!!

= Prenez l'envie des Tropiques!!

Concours! Tirages! Prix de présence!

Samedi le 8 février

au KACHO
20h00-2h00

2.00 : étudiants
2.50 : invités

ORGANISÉ PAR I.E.M.E.F.

Plus de 150 prix à gagner!

Gracieuseté de:

- Gilbey's
- Jon Raymond
- Ed's Sub
- Blue nose
- Cosmo
- King's Sports

Heures Heureuses

Tous les soirs de 20h00 - 22h00

AU KACHO

d'la **BOUFFE**

TOUS LES VENDREDIS
APRÈS-MIDI
ENTRE 16h00-18h00
PIZZA + ROLLERS



Heures d'ouverture

Mardi: 20h30 - 2h00

(Soirée des Braves)

Mercredi: 13h00 - 2h00

Danse alternative (en soirée)

Jeudi: 13h00 - 2h00

Danse (en soirée)

Vendredi: 13h00 - 2h00 (PM - Bouffe)

Danse (en soirée)

Samedi: 20h30 - 2h00

Danse & activités spéciales